

RAPPORT FINANCIER



RAPPORT D'ACTIVITÉ



EXERCICE 2022

SOMMAIRE

- Présentation du CDG 16.....p. 3
- Bilan Financier général.....p. 8
- Activité des Services.....p. 19
 - Pôle Gestion des Ressources Humaines.....p. 21
 - Pôle Emploi-Mobilité.....p. 30
 - Pôle Santé et conditions de travail.....p. 38
 - Pôle Administration générale.....p. 47
 - Direction Générale.....p. 51
 - Synthèse.....p. 55
- Perspectives.....p. 56
- Glossaire.....p. 58



LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CHARENTE

PRÉSENTATION

LE TERRITOIRE

Au 1/01/2023

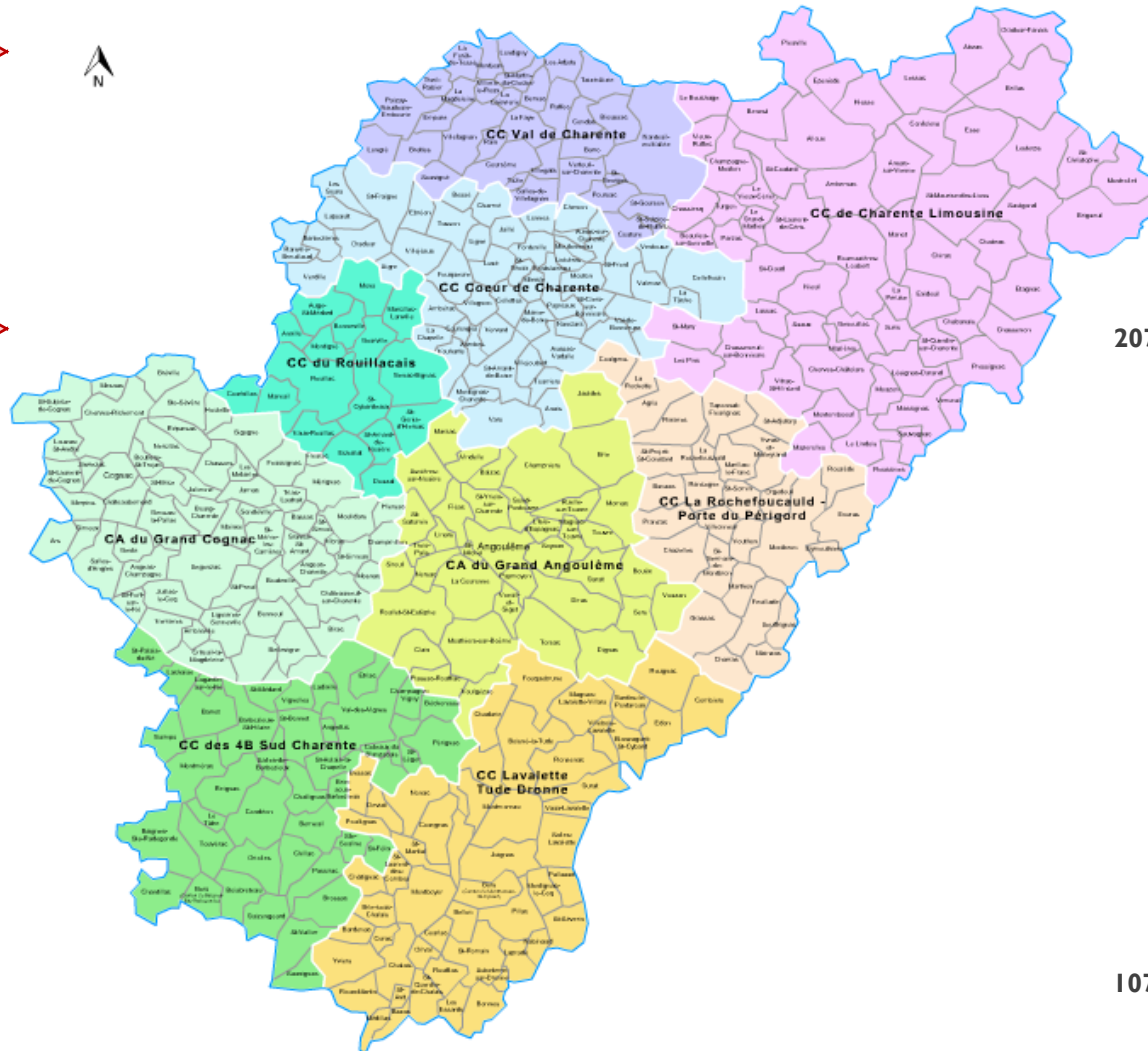
362
communes
affiliées

103
établissements
publics affiliés
dont 28 volontaires

310 311 hab.*
(-123)

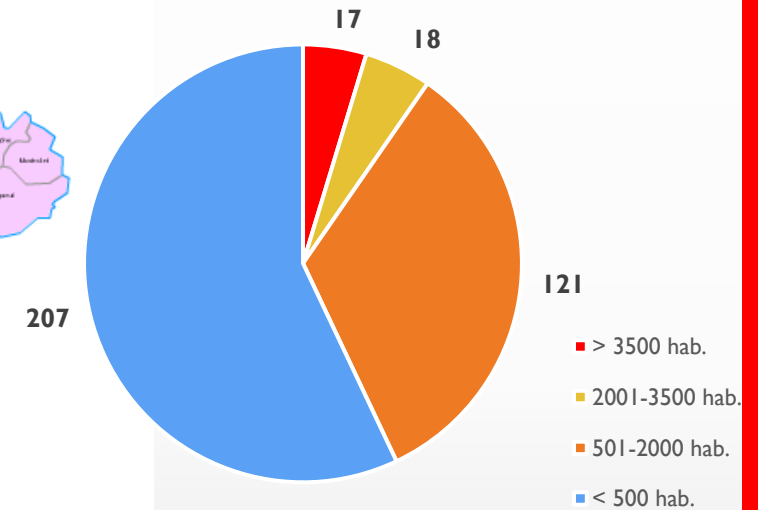
6 141
carrières gérées

dont
966
contractuels

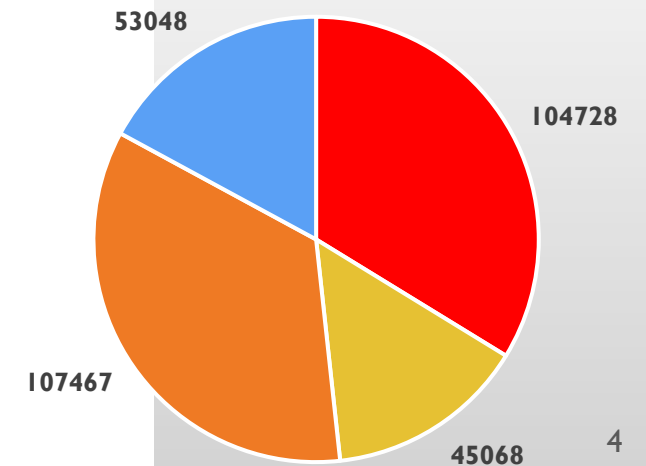


AFFILIÉS

Nombre de communes / strate



Nombre d'habitants



*INSEE – recensement 2020

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1/01/2023

PRESIDENT : M. Patrick BERTHAULT - Conseiller Municipal de MAINE-DE-BOIXE

1^{ère} Vice-Présidente : Mme Monique CHIRON - Maire de VOEUIL-ET-GIGET

2^{ème} Vice-Présidente : M. Michel GERMANEAU - Maire de LINARS

3^{ème} Vice-Président : Mme Sylviane BUTON - Conseillère municipale de VERVANT

4^{ème} Vice-Présidente : M. Anna ANDRÉ - Conseillère municipale de LA CHAPELLE

Membres titulaires du Conseil d'Administration :

Collège des communes:

M. Daniel ROUHIER – Conseiller municipal de BRIE
Mme Sylvie MAILLOCHAUD – Adjointe au Maire de BALZAC
M. James CHABAUTY - Maire de MONTIGNAC-SUR-CHARENTE
Mme Françoise GIROUX-MALLOT – Maire de SAINT-AMANT-DE-BOIXE
Mme Patricia LAINÉ – Adjointe et Maire de FLÉAC
Mme Fabienne GODICHAUD – Maire de SAINT-MICHEL
M. Fabrice POINT – Maire de CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
Mme Virginie LEBRAUD – Maire de CHIRAC
M. Michaël CANIT – Maire de SAINT-SORNIN
Mme Brigitte BAPTISTE – Maire de TOUVRE
M. Jérôme DESBROSSE – Conseiller municipal de MONTMOREAU
Mme Françoise DELAGE – Maire de DIGNAC
Mme Francine PINEAU – Maire de MOUTON

Collège des établissements publics :

M. Christian BARDET – Président du syndicat mixte d'alimentation en eau du Sud-Charente
Mme Sonia PAPILLAUD – Conseillère syndicale SIVOS Cellettes – Maine-de-Boixe
M. Eric PINAUD – Vice-Président de la CdC de Charente-Limousine

Collège spécifique :

Mme Laëticia REGRENIL – Département de la Charente
Mme Hélène GINGAST – Département de la Charente
Mme Sandra ROS – Ville d'ANGOULÊME
Mme Sophie FORT – Ville d'ANGOULÊME
Mme Anne-Laure WILLAUMEZ – CCAS D'ANGOULÊME
M. Eric BIOJOUT – Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

C.S.T. / F.S

**Présidente :
Mme CHIRON**

C.A.P. / C.C.P.

**Présidente :
Mme ANDRÉ**

Conseil de discipline
**Président :
M. BUREAU**

6 C.A. : 8 mars, 12 avril,
12 juillet, 2 novembre,
12 décembre
58 délibérations (+13%)

LE PERSONNEL

Au 31/12/2022

125
jours de
formation
(21 agents)

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

FINANCES-ACHATS-DROIT SYNDICAL Françoise MICHEL

C.N.A.S. / C.D.A.S. Manelle REZIG

INFORMATIQUE - DPD Manuel RODRIGUES

ENTRETIEN DES LOCAUX Valérie NOUVON
Martine CAUTE
Patricia RENDU

ARCHIVES Emilie CHAMOULEAU

PÔLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Edith VERGEZ

P.S.C / CHÔMAGE / DÉONTOLOGIE

INSTANCES STATUTAIRES Audrey CHAUVET
Sophie DESMET

PAIE Romy FENIOU
Stéphanie PLUYAUD
Mélicha VOUDON

RETRAITE Catherine FRANÇOIS
Nathalie GARDAIS

NUMÉRISATION DES DOSSIERS Patricia MARTAGUET-
RICHER

DIRECTION GÉNÉRALE

Laurent CORNEIL

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Marjorie CHAUVET

SECRETARIAT / ACCUEIL

Manelle REZIG

38 agents
34,97 E.T.P.

12 cat. **A**

8 cat. **B**

18 cat. **C**

1 stagiaire
29 titulaires/CDI
8 contractuels
(CDD)



Services mutualisés :

- Observatoire régional de l'emploi et des données sociales (12 CDG)
- Expertise juridique / production documentaire (11 CDG)
- Déontologie (4 CDG)
- Organisation des concours et examens pro. (8 CDG)
- Chômage (CDG17)

PÔLE EMPLOI-MOBILITÉ

Armelle ANDRIEUX

EMPLOI / CONCOURS / RECRUTEMENT / REMPLACEMENT-RENFORT
G.P.E.E.C. / R.S.U. / C.E.P.

Caroline DANTON
Chelsea FORESTIER
Fabienne CONDEMINE (SMI)

PÔLE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

MÉDECINE DU TRAVAIL Dr. ROBLET /Ghislaine LANGLET
Dr. TUMBA /Maryline MEUNIER
Dr. JAMMET /Véronique BORDRON
Dr. TAUPIGNON

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Clément DEHARVENGT
Naïs BOUTENEGRE

CIMETH Elodie CAVROT /Aurore CARTOU

DIÉTÉTIQUE Elsa MANANT (Clarisse BELLIVIER)

ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES Emmanuel CAILLON
Josiane BEBIEN

ASSURANCE / INSTANCES MÉDICALES Margaux JORET
Aline TERRADE

LES MISSIONS

Compétences générales

- Tenir à jour la liste nominative des fonctionnaires titulaires et stagiaires des CT affiliées au 1/01
- Tenir à jour un dossier individuel par fonctionnaire des CT affiliées (papier ou numérique)
- Assurer l'organisation matérielle des élections des représentants des communes et des établissements publics qui siègent au Conseil d'Administration.
- Prendre en charge les frais d'organisation des concours et examens

Niveau national

Assurer une bourse de l'emploi

MISSIONS OBLIGATOIRES

pour les collectivités affiliées de droit (-350 agents) ou volontaires

- publicité des listes d'aptitude
- publicité des créations et vacances d'emplois de C
- publicité des tableaux d'avancement
- Assurer la prise en charge des Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi (FMPE) cat. C
- Reclasser les fonctionnaires catégorie C devenus inaptes
- Aider les fonctionnaires à la recherche d'un emploi après une période de disponibilité
- Organiser les Commissions Administratives Paritaires (CAP) et les Conseils de discipline
- Organiser les Commissions Consultatives Paritaires (CCP)
- Organiser les Comités Sociaux Territoriaux (CST)
- Calculer le crédit de temps syndical et le remboursement des charges salariales afférentes
- Assurer le secrétariat du Conseil médical
- Emettre un avis consultatif dans le cadre de la procédure du recours administratif préalable
- Assurer une assistance juridique statutaire, y compris pour la fonction de référent déontologue
- Assurer une assistance au recrutement et un accompagnement individuel de la mobilité des agents hors de leur collectivité ou établissement d'origine
- Assurer une assistance à la fiabilisation des comptes de droits en matière de retraite
- Assurer l'accompagnement personnalisé pour l'élaboration du projet professionnel des agents
- Etablir les lignes directrices de gestion relatives à la Promotion Interne

Cotisation 0,8% masse salariale

Taux de cotisation voté

COOPERATION AU NIVEAU REGIONAL

Elaborer un schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation

Organiser des concours et examens ainsi que l'établissement des listes d'aptitude ...

- Organiser des concours et examens pro des catégories A et B
- Assurer la publicité des créations et vacances d'emplois des cat. A et B
- Assurer la prise en charge des FMPE catégories A et B
- Reclasser les fonctionnaires A et B devenus inaptes

MISSIONS OPTIONNELLES

- Assurer toute tâche en matière de retraite et d'invalidité des agents pour les CT
- Tâches administratives ; Missions d'archivage de Numérisation
- Conseils en organisation
- Conseils juridiques
- Mise à disposition d'agents pour des remplacements ou missions temporaires
- Mise à disposition d'agents pour des missions permanentes
- Conseil de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (mission ACFI)
- Recruter des agents cumulant emploi public à TNC et emploi privé
- Gestion de l'action sociale et contrat groupe de la Protection Sociale Complémentaire
- Gestion administrative des Comptes Epargne Temps (CET)
- Organiser des concours et examens pour les CT non affiliés
- Souscrire des contrats groupe d'assurance des risques statutaires
- Créer un service de médecine préventive, de médecine agréée et de contrôle
- Créer un dispositif de signalement pour les agents ou témoins victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter...

Tarif / convention

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'EMPLOI

Gérer l'observatoire de l'emploi

- Information sur l'emploi public territorial
- Etablir un bilan de la situation de l'emploi public et de la gestion des RH, élaborer les perspectives à moyen terme d'évolution de l'emploi, des compétences et des besoins de recrutement

- Pour toutes les CT y compris non affiliées**
- Pour les CT adhérentes volontaires au socle commun indivisible**
- Mission proposée par le CDG16



BILAN FINANCIER GÉNÉRAL

EXERCICE 2022

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Section de Fonctionnement - DEPENSES

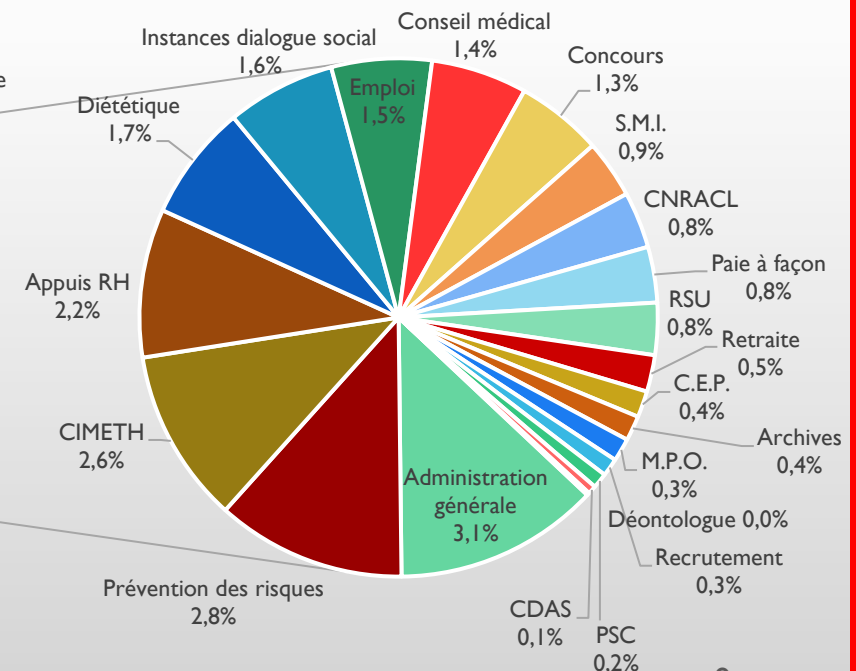
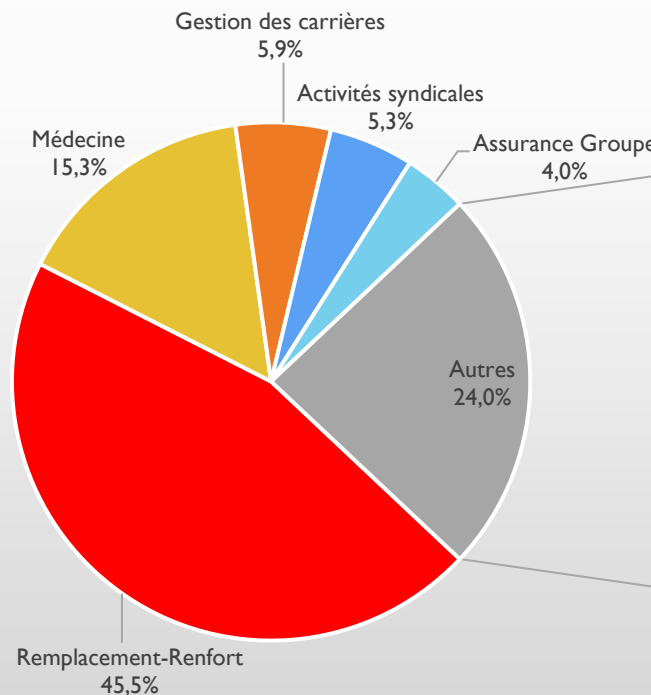
DEPENSES		C.A. 2021	B.P.2022	C.A. 2022	CA21/CA22
Charges à caractère général	c/011	360 662,13 €	478 100,00 €	353 147,30 €	-2,1%
Charge de personnel	c/012	3 769 581,95 €	4 208 844,93 €	4 162 058,39 €	10,4%
Autres charges de gest° courante	c/65	270 942,94 €	353 600,00 €	347 960,66 €	28,4%
Charges financières	c/66	4 957,39 €	3 350,00 €	3 349,34 €	-32,4%
Charges exceptionnelles	c/67	1 158,80 €	3 500,00 €	226,86 €	-80,4%
Dotations aux amortissements	c/68	40 172,69 €	62 605,07 €	62 605,07 €	55,8%
FONCTIONNEMENT		4 447 475,90 €	5 110 000,00 €	4 929 347,62 €	10,8%

Les dépenses totales de fonctionnement sont exécutées à hauteur de **96,5%** du prévisionnel (95% en 2021).

Elles sont en nette progression par rapport à 2021, notamment :

- **+10,4%** sur les charges de personnel en lien avec les mesures salariales et les recrutements ;
- **+23,2%** de remboursements des activités syndicales (c/6188) – soit +62% en 2 ans

Au global, les charges générales demeurent bien maîtrisées (**-2,1%**) hormis sur le poste énergie (**+54,6%**).



Répartition par activités

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Section de Fonctionnement - RECETTES

Excédent 2021 = 789 605 €
Excédent 2022 = 1 040 591 €

RECETTES		C.A. 2021	B.P.2022	C.A. 2022	CA21/CA22
Excédent antérieur reporté	c/002		789 605,08 €		
Atténuation de charges	c/013	32 868,92 €	21 459,00 €	71 269,55 €	116,8%
Produits des activités	c/70	4 176 810,31 €	3 717 844,92 €	4 486 686,20 €	7,4%
Dotations, subventions, participations	c/74	5 622,62 €	250 941,00 €	273 661,18 €	4767,1%
Autres produits de gestion courante	c/75	323 960,15 €	329 450,00 €	346 531,32 €	7,0%
Produits exceptionnels	c/77	7 213,06 €	700,00 €	2 185,73 €	-69,7%
FONCTIONNEMENT		4 546 475,06 €	5 110 000,00 €	5 180 333,98 €	13,9%

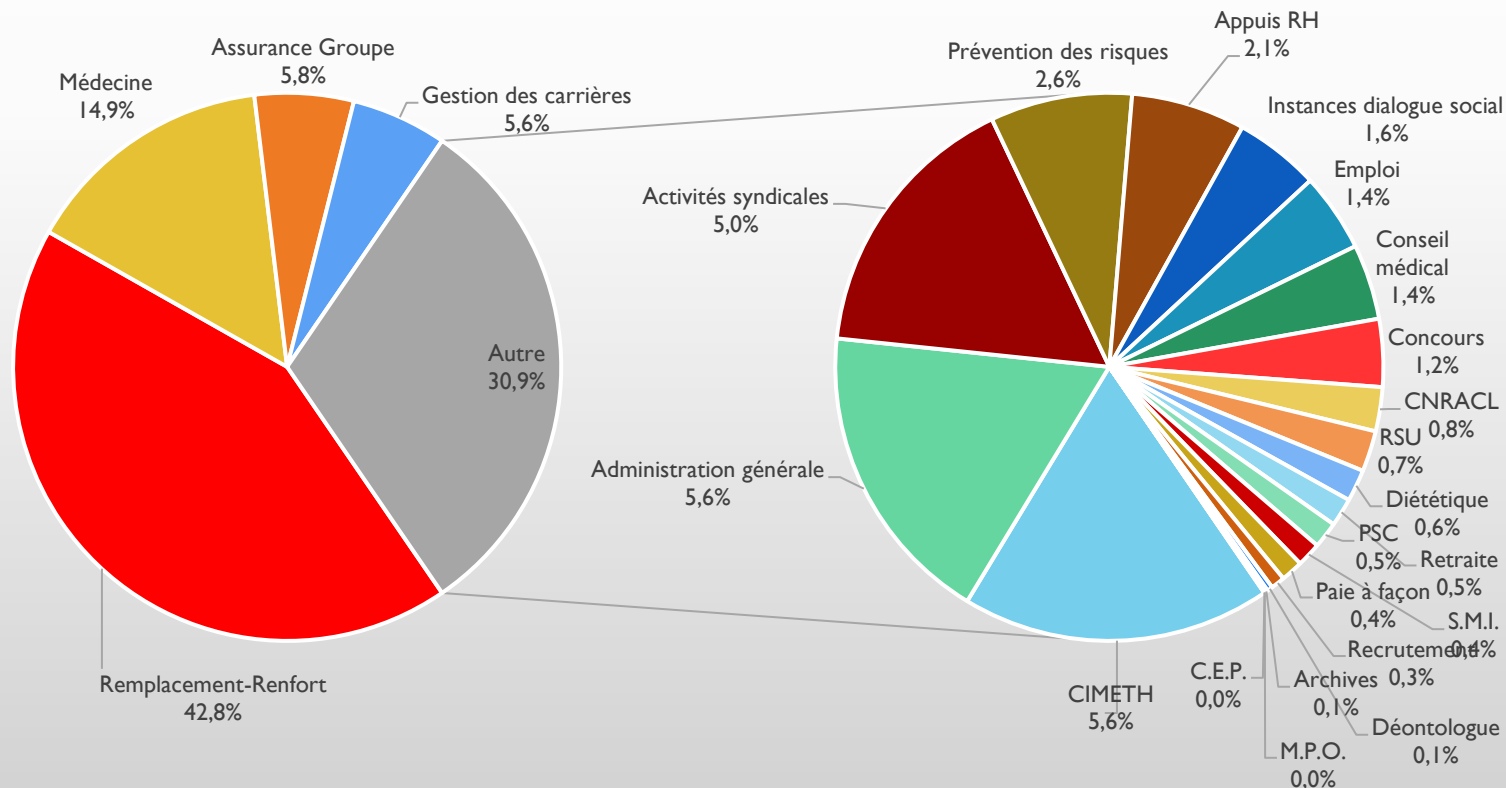
Les recettes totales de fonctionnement sont exécutées à hauteur de **101,4%** du prévisionnel (97,1% en 2021).

Elles progressent davantage que les dépenses notamment grâce à une année de double versement de la subvention du FIPHFP (c/074)

les cotisations progressent de **5,5%** correspondant à l'évolution des bases de masses salariales des collectivités affiliées

le service Remplacement-Renfort dégage un peu plus de 100 000 € de remboursements supplémentaires par rapport à l'exercice précédent

Répartition par activités



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Section d'Investissement

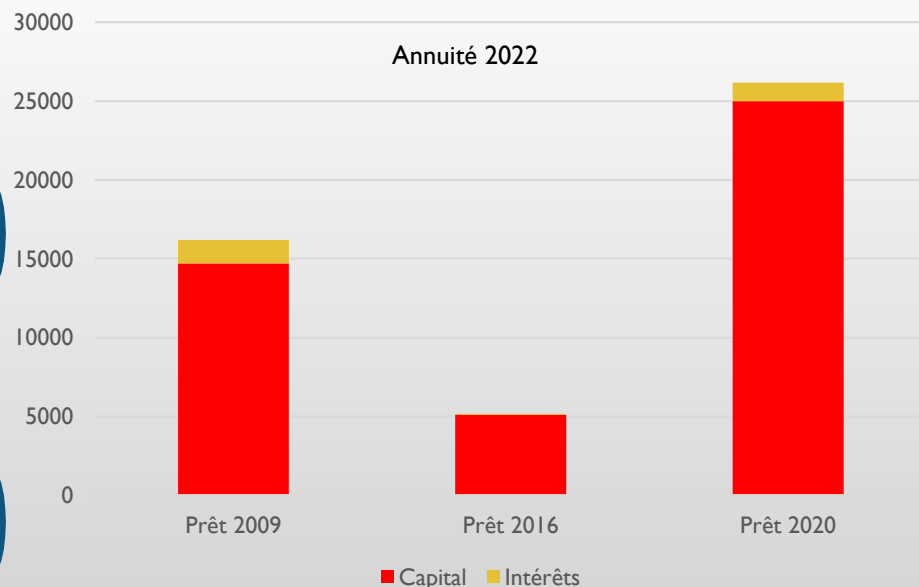
DÉPENSES		C.A. 2021	B.P.2022	C.A. 2022	CA21/CA22
Emprunts et dette	c/016	46 659,60 €	46 087,00 €	46 085,12 €	-1,2%
Immo. Incorporelles	c/20	60 749,70 €	125 000,00 €	54 467,71 €	-10,3%
Immo. Corporelles	c/21	36 797,13 €	48 613,00 €	47 031,50 €	27,8%
Immo. En cours	c/23	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
Participation, créances	c/26	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
INVESTISSEMENT		146 706,43 €	219 700,00 €	147 584,33 €	0,6%

- Les dépenses réelles d'investissement comprennent :
- Le remboursement de 3 emprunts pour un total de **44 806 €** de capital,
 - Des moyens informatiques et logiciels (dont CIVIL RH, HOROQUARTZ, MEDTRA) : **91 929 €**,
 - L'achat de mobiliers : **7 700€**

50 833,20 € de Restes à Réaliser (acquisition de progiciels CIVIL ET MEDTRA) seront reportés sur l'exercice 2023.

Etat de la dette au 31/12 :

CRD = 158 461€



RECETTES		C.A. 2021	B.P.2022	C.A. 2022	CA21/CA22
Excédent de fonctionnement capitalisé	c/1068		152 867,41 €		
Dotations, fonds divers	c/10	5 147,27 €	3 577,52 €	7 346,71 €	42,7%
Emprunts	c/16	1 279,09 €	650,00 €	649,44 €	-49,2%
Opération de section à section	c/40	40 172,69 €	62 605,07 €	62 605,07 €	55,8%
Solde d'exécution excédentaire	c/001	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
INVESTISSEMENT		46 599,05 €	219 700,00 €	70 601,22 €	51,5%

L'exécution présente un déficit de **76 983,11 €**.

Les recettes se limitent au FCTVA (7 346,71 €) et aux amortissements des immobilisations (62 605 €) **+56%**

L'excédent antérieur reporté se réduit à **75 884,30 €** (152 867,41 € en 2021), mais couvre de manière suffisante les RAR.

SITUATION FINANCIÈRE

Résultat de l'exercice

EXERCICES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution moyenne annuelle
Report N-1	816 219,49 €	816 763,70 €	522 161,02 €	626 757,02 €	794 668,95 €	559 597,25 €	600 000,00 €	690 605,92 €	789 605,08 €	-0,41%
Recettes Réelles	4 595 262,77 €	4 150 087,51 €	4 552 943,79 €	4 842 622,89 €	4 282 774,12 €	4 500 714,15 €	3 633 672,16 €	4 544 566,94 €	5 179 054,89 €	1,51%
Dépenses Réelles	4 489 921,16 €	4 371 221,26 €	4 333 509,72 €	4 621 451,84 €	4 480 153,01 €	4 372 105,80 €	3 503 483,27 €	4 405 373,96 €	4 866 093,11 €	1,01%
Résultat de l'exercice	105 341,61 €	-221 133,75 €	219 434,07 €	221 171,05 €	-197 378,89 €	128 608,35 €	130 188,89 €	139 192,98 €	312 961,78 €	14,58%

Sur la période observée les recettes progressent plus vite que les dépenses. Il n'y a donc pas d'effet ciseau et le résultat est amélioré malgré des passages en négatif puis en positif, selon les versements FIPHFP.

Le résultat de l'exercice connaît un pic conjoncturel toujours en lien avec le double versement de la subvention FIPHFP.

Evolution de l'excédent brut

EXERCICES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution moyenne annuelle
Produits de gestion	4 536 792,86 €	4 106 780,62 €	4 499 150,72 €	4 815 849,52 €	4 223 683,55 €	4 461 066,59 €	3 577 986,95 €	4 506 393,08 €	5 106 878,70 €	1,49%
Charges de gestion	4 437 843,94 €	4 334 823,09 €	4 289 976,82 €	4 589 230,51 €	4 415 212,97 €	4 331 113,58 €	3 449 776,67 €	4 375 783,89 €	4 796 255,32 €	0,98%
Excédent brut de fonctionnement	98 948,92 €	-228 042,47 €	209 173,90 €	226 619,01 €	-191 529,42 €	129 953,01 €	128 210,28 €	130 609,19 €	310 623,38 €	15,37%

Sur le long terme, les produits et les charges du CDG évoluent peu en moyenne annuelle. L'exercice 2022 est à relativiser dans cette tendance.

SITUATION FINANCIÈRE

Constitution de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

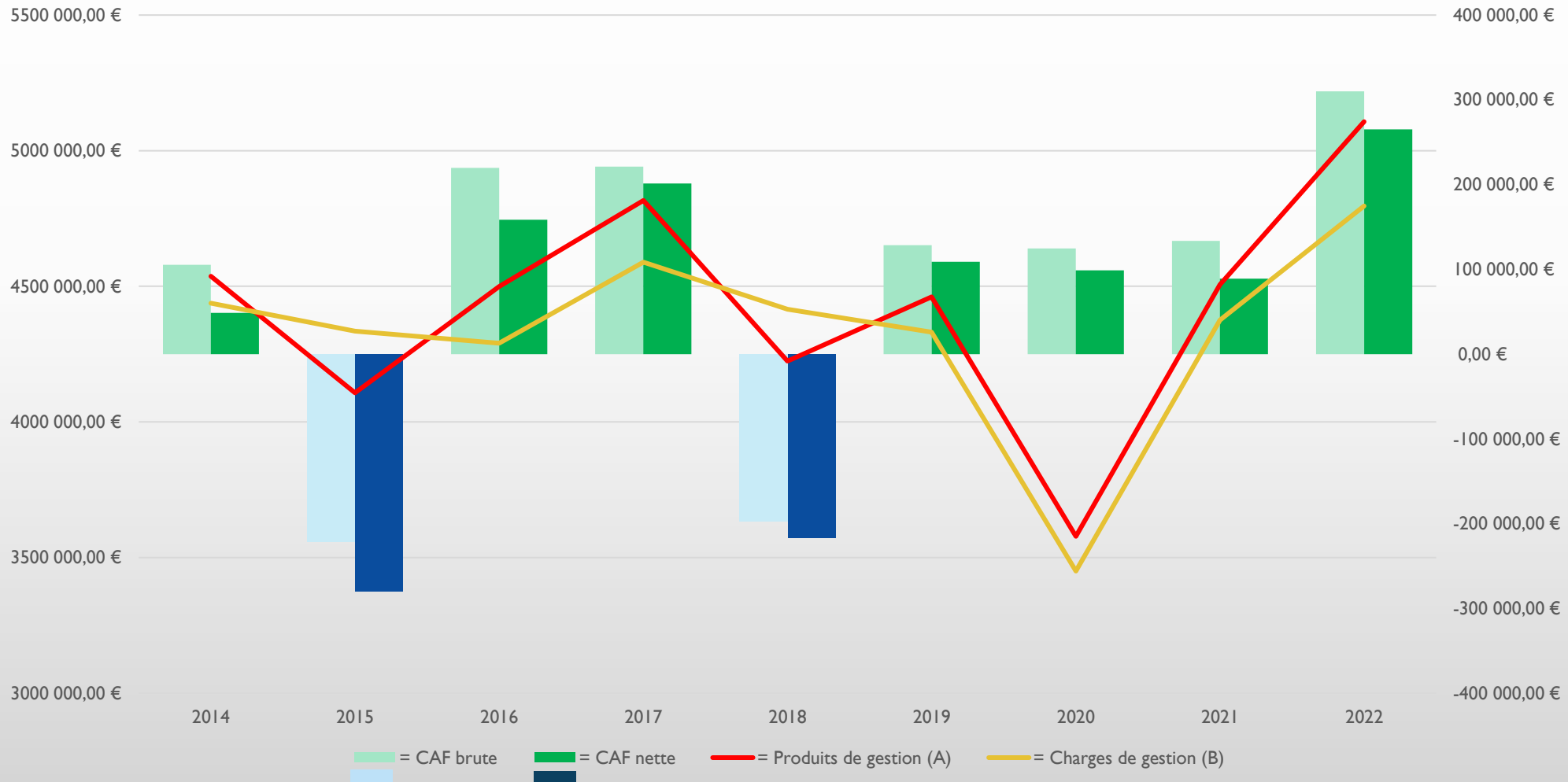
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2014/2022
Ressources d'exploitation	4 022 441,35 €	3 714 312,58 €	3 763 444,12 €	4 195 371,04 €	3 845 730,80 €	3 900 257,57 €	3 194 059,65 €	4 176 810,31 €	4 486 686,20 €	11,54%
Dotations, subvention, participations	244 650,36 €	54 691,00 €	375 897,16 €	247 500,89 €	68 535,18 €	258 539,95 €	69 957,66 €	5 622,62 €	273 661,18 €	11,86%
Autres	269 701,15 €	337 777,04 €	359 809,44 €	372 977,59 €	309 417,57 €	302 269,07 €	313 969,64 €	323 960,15 €	346 531,32 €	28,49%
= Produits de gestion (A)	4 536 792,86 €	4 106 780,62 €	4 499 150,72 €	4 815 849,52 €	4 223 683,55 €	4 461 066,59 €	3 577 986,95 €	4 506 393,08 €	5 106 878,70 €	12,57%
Charges à caractère général	527 397,77 €	645 517,69 €	606 535,03 €	536 863,66 €	578 851,37 €	526 789,92 €	350 733,51 €	360 662,13 €	353 147,30 €	-33,04%
Charges de personnel (nettes =c/012-64198)	3 742 889,95 €	3 480 176,19 €	3 450 955,32 €	3 804 918,85 €	3 572 775,80 €	3 579 372,11 €	2 886 403,04 €	3 744 178,82 €	4 095 147,36 €	9,41%
Autres charges de gestion	167 556,22 €	209 129,21 €	232 486,47 €	247 448,00 €	263 585,80 €	224 951,55 €	212 640,12 €	270 942,94 €	347 960,66 €	107,67%
= Charges de gestion (B)	4 437 843,94 €	4 334 823,09 €	4 289 976,82 €	4 589 230,51 €	4 415 212,97 €	4 331 113,58 €	3 449 776,67 €	4 375 783,89 €	4 796 255,32 €	8,08%
Excédent brut de fonctionnement (A-B)	98 948,92 €	-228 042,47 €	209 173,90 €	226 619,01 €	-191 529,42 €	129 953,01 €	128 210,28 €	130 609,19 €	310 623,38 €	213,92%
en % des produits de gestion	2,18%	-5,55%	4,65%	4,71%	-4,53%	2,91%	3,58%	2,90%	6,08%	178,88%
Résultat financier réel	12 894,96 €	10 139,09 €	7 286,75 €	5 261,54 €	4 716,41 €	3 922,33 €	2 879,85 €	3 028,14 €	2 699,90 €	-79,06%
Autres produits et charges exceptionnels réels	19 287,65 €	17 047,81 €	17 627,42 €	-186,42 €	-1 133,06 €	2 577,67 €	-699,32 €	6 054,26 €	1 958,87 €	-89,84%
= CAF brute	105 341,61 €	-221 133,75 €	219 514,57 €	221 171,05 €	-197 378,89 €	128 608,35 €	124 631,11 €	133 635,31 €	309 882,35 €	194,17%
en % des produits de gestion	2,32%	-5,38%	4,88%	4,59%	-4,67%	2,88%	3,48%	2,97%	6,07%	161,33%
Annuité en capital de la dette	56 854,12 €	58 870,04 €	60 982,43 €	19 782,10 €	19 587,28 €	19 641,41 €	25 946,14 €	44 751,48 €	44 806,03 €	-21,19%
= CAF nette	48 487,49 €	-280 003,79 €	158 532,14 €	201 388,95 €	-216 966,17 €	108 966,94 €	98 684,97 €	88 883,83 €	265 076,32 €	446,69%

Ici encore les fortes variations annuelles de la CAF sont à mettre en parallèle avec les versements du FIPHP.
Compte tenu de l'objet de l'établissement qui a peu vocation à investir, la valeur modeste de la CAF n'est pas inquiétante.

SITUATION FINANCIÈRE

Constitution de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

Produits/charges



SITUATION FINANCIÈRE

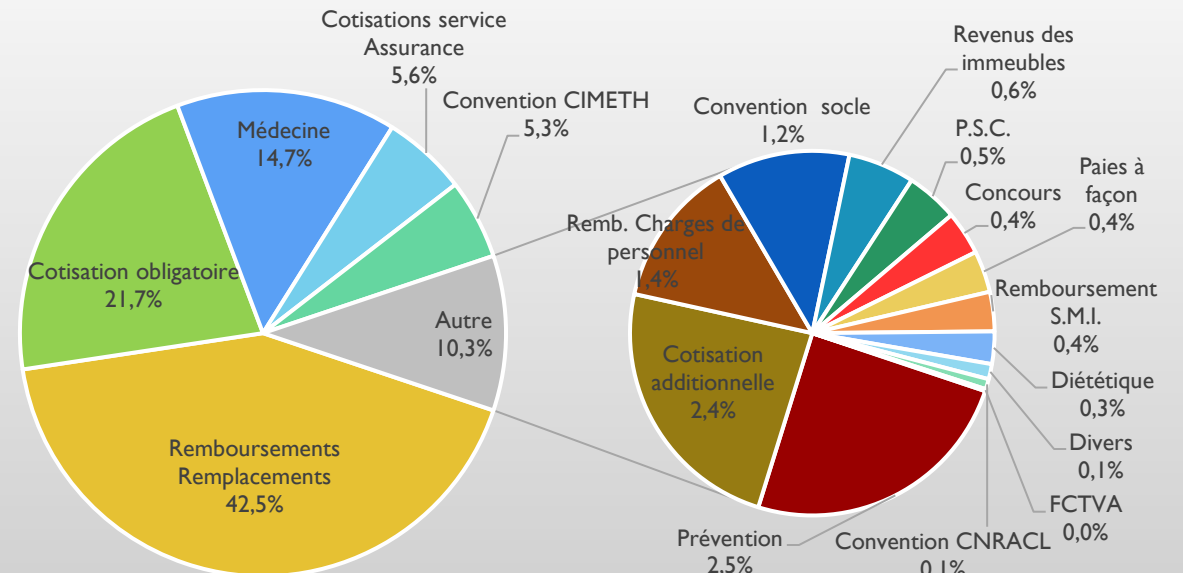
Evolution des ressources d'exploitation

EXERCICES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2014/2022
Cotisations	909 974,08 €	944 368,81 €	954 211,63 €	972 129,16 €	999 251,67 €	1 041 796,61 €	1 132 568,00 €	1 183 561,41 €	1 248 174,59 €	37,17%
Produits cotisation affiliés obligatoires	817 930,75 €	848 872,72 €	844 190,33 €	874 231,08 €	897 131,14 €	936 443,72 €	1 017 955,24 €	1 059 115,58 €	1 121 954,74 €	37,17%
Produits cotisation additionnelle	92 043,33 €	95 496,09 €	110 021,30 €	97 898,08 €	102 120,53 €	105 352,89 €	114 612,76 €	124 445,83 €	126 219,85 €	37,13%
Poids des cotisations / ressources d'exploitation	21,71%	23,73%	23,56%	22,38%	24,66%	25,60%	33,05%	26,80%	26,12%	20,30%
Mise à disposition de personnel facturée	2 352 743,55 €	1 990 896,09 €	2 040 920,66 €	2 280 353,85 €	1 992 838,10 €	1 996 351,65 €	1 239 523,48 €	2 110 893,64 €	2 212 643,00 €	-5,95%
Poids des MàD / ressources d'exploitation	56,13%	50,02%	50,39%	52,50%	49,18%	49,06%	36,17%	47,79%	46,30%	-17,52%
Autres prestations de service (c/760638+7068+75881+75882)	928 762,25 €	1 044 951,82 €	1 054 896,20 €	1 090 883,47 €	1 060 123,39 €	1 031 034,40 €	1 054 790,27 €	1 122 187,49 €	1 318 465,29 €	41,96%
Poids des autres prestations / ressources d'exploitation	22,16%	26,25%	26,05%	25,12%	26,16%	25,34%	30,78%	25,41%	27,59%	24,50%
= Ressources d'exploitation	4 191 479,88 €	3 980 216,72 €	4 050 028,49 €	4 343 366,48 €	4 052 213,16 €	4 069 182,66 €	3 426 881,75 €	4 416 642,54 €	4 779 282,88 €	14,02%

Les ressources d'exploitation du CDG16 sont constituées pour **26%** par les cotisations dont le produit cumulé croît de **4%** par an, en moyenne sur la période, alimenté par l'évolution de la masse salariale des collectivités.

Les mises à disposition de personnel refacturées, qui représentent près de **46,3%** de la ressource du Centre se rapprochent progressivement de leur niveau de 2014.

Les autres prestations de service, pèsent pour **27,6%** des ressources et évoluent positivement de près de **25%** sur la période.



SITUATION FINANCIÈRE

Evolution des charges de personnel

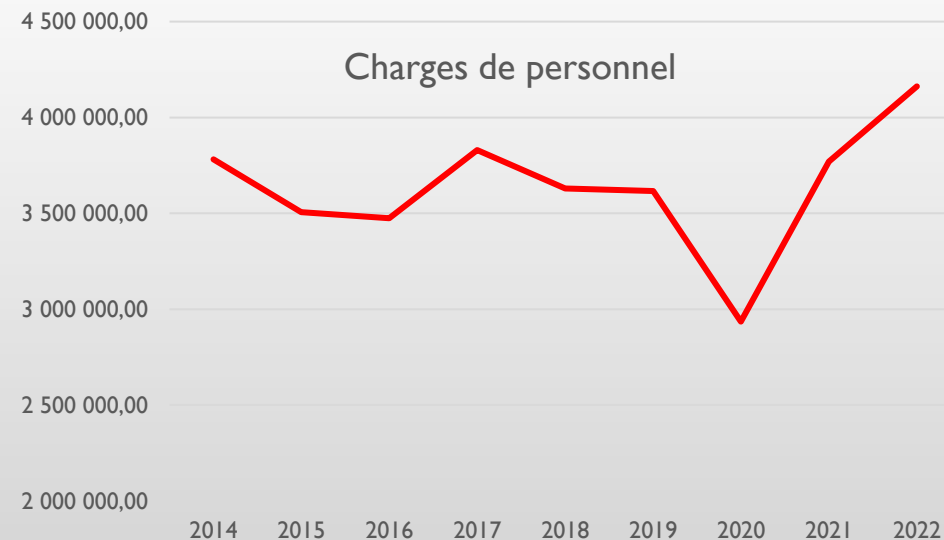
EXERCICES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2014/2022
Charges de personnel (c/012)	3 781 266,73 €	3 505 824,80 €	3 474 757,58 €	3 829 913,37 €	3 629 987,60 €	3 615 987,34 €	2 935 088,92 €	3 769 581,95 €	4 162 058,39 €	10,07%
Remb. Personnel mis à dispo (c/70842)	2 352 743,55 €	1 990 896,09 €	2 040 920,66 €	2 280 353,85 €	1 992 838,10 €	1 996 351,65 €	1 239 523,48 €	2 110 893,64 €	2 212 643,00 €	-5,95%
Remb. FMPE (c/746)	51 449,53 €	52 569,54 €	40 252,66 €	83 301,89 €	33 709,60 €	315,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-100,00%
Remb. Assurance + sécu (c/64198+6459)	38 376,78 €	25 648,61 €	23 802,26 €	24 994,52 €	57 211,80 €	36 615,23 €	54 178,43 €	30 960,80 €	69 990,46 €	82,38%
= Charges nettes de personnel	2 314 366,77 €	1 965 247,48 €	2 017 118,40 €	2 255 359,33 €	1 935 626,30 €	1 959 736,42 €	1 85 345,05 €	2 079 932,84 €	2 142 652,54 €	-7,42%
en % des produits de gestion	51,01%	47,85%	44,83%	46,83%	45,83%	43,93%	33,13%	46,16%	41,96%	-17,75%

En 2022, il n'y avait pas de Fonctionnaire Momentanément Privé d'Emploi (FMPE) pris en charge par le CDG16.

Les charges de personnel qui représentent entre 80 et 87% des charges de gestion sont quasi stables sur 9 ans. Néanmoins, l'année 2022 présente une hausse sensible de celles-ci.

Les charges de personnel des agents du Centre (2,116 M€) constituent **41,5%** des dépenses réelles de fonctionnement.

La cotisation d'assurance des risques statutaires s'élève à 45 929,42 € pour 40 938,60 € de remboursements, soit un taux de retour de **89%**.



SITUATION FINANCIÈRE

Section d'Investissement

EXERCICES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2014/2022
Excédent N-I	958 803,27 €	872 408,40 €	536 531,83 €	673 572,75 €	794 668,95 €	559 597,25 €	650 203,75 €	690 605,92 €	789 605,08 €	-17,65%
Report à nouveau	816 219,49 €	816 763,70 €	522 161,02 €	626 757,02 €	794 668,95 €	559 597,25 €	600 000,00 €	690 605,92 €	789 605,08 €	-3,26%
Affectation réserve (invest.)	142 583,78 €	55 644,70 €	14 370,81 €	46 815,73 €	0,00 €	0,00 €	50 203,75 €	0,00 €	0,00 €	-100,00%

En 2020, l'excédent de fonctionnement a été partiellement capitalisé en section d'investissement afin de participer au financement des acquisitions logicielles et informatiques.

Les investissements liés à la mise à niveau numérique (serveur et applicatifs métier) se sont étalés entre 2021 et 2022 sans toutefois être totalement soldés.

L'excédent capitalisé permettra de financer les investissements à venir sans recours à l'emprunt, dans un contexte de remontée des taux d'intérêt.

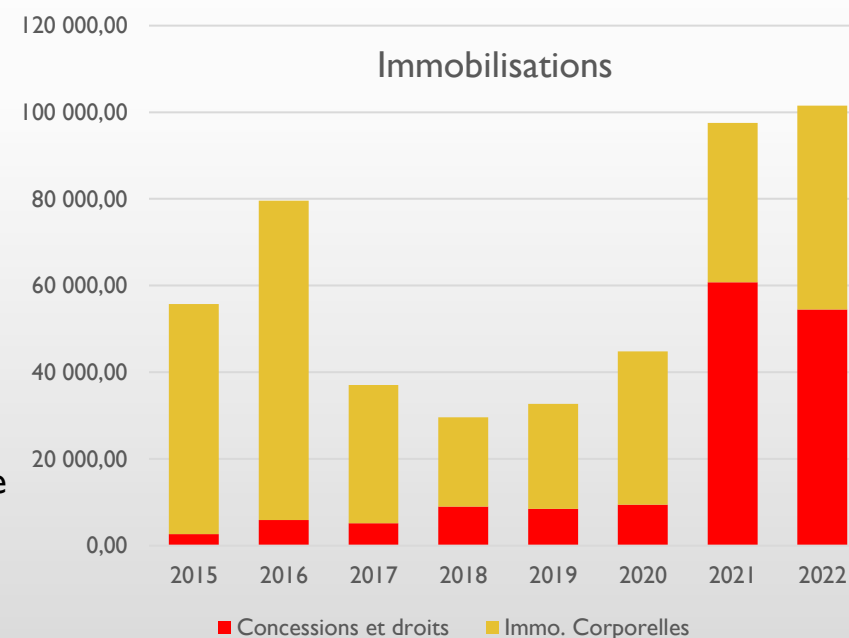
Fond de roulement

Le fond de roulement s'établit à **1 116 475 €** contre **942 472 €** à la clôture de l'exercice précédent.

Il représente 85 jours de fonctionnement (78 en 2021), soit un bon niveau.

Trésorerie

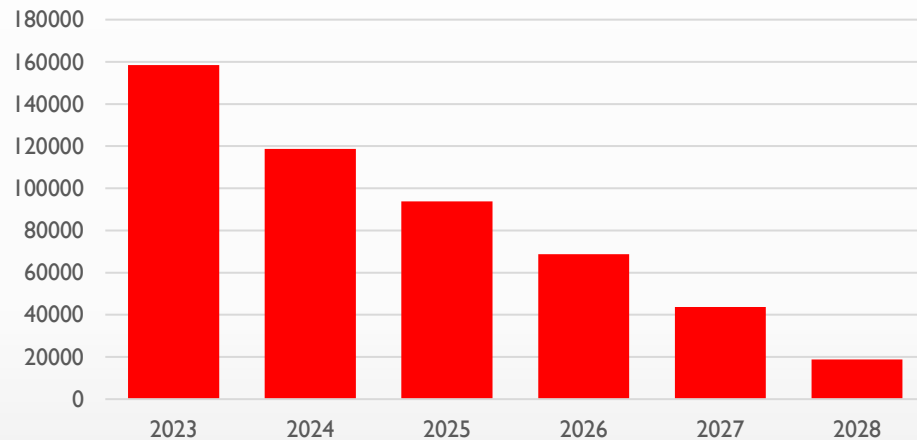
La trésorerie au 31/12 d'un montant de **865 256 €** connaît une augmentation de 27,6% par rapport à la même date en 2021 (678 165 €).



SITUATION FINANCIÈRE

Endettement

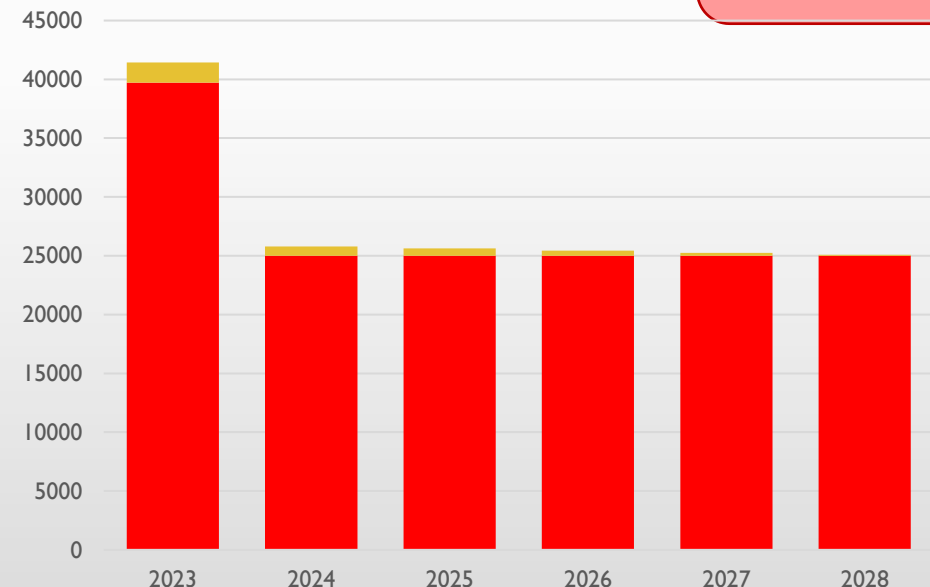
CRD au 1er janvier



	CRD	Capital	Intérêts
2023	158460,68	39710,68	1720,89
2024	118750	25000	798,44
2025	93750	25000	615,94
2026	68750	25000	433,44
2027	43750	25000	250,94
2028	18750	18750	68,44

L'endettement du CDGI6 est particulièrement faible. Le taux d'endettement est de 3,10% et la capacité dynamique de désendettement est de **6 mois / CAF** (maxi 10 ans).

Annuités



Le prêt souscrit en 2009, prend fin en mars 2023.

■ Capital ■ Intérêts



ACTIVITÉ DES SERVICES

EXERCICE 2022

PRÉAMBULE

- Les analyses de coûts par service découlent d'une comptabilité analytique qui a nécessité une remise à plat, dont la mise en application est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022.
- Ce rapport d'activité présente donc une rupture dans l'analyse pluriannuelle, compte tenu de la création de plusieurs centres d'analyse plus détaillés ainsi que de la répartition des charges indirectes (services supports) de manière plus fine dans chaque centre d'analyse. Les ETP agrègent les effectifs dédiés au centre d'analyse.

Antennes jusqu'en 2021	Antennes à partir de 2022
A.G.	A.G.
CNRACL	CNRACL
CDAS	CDAS
ASSURANCE	ASSURANCE
CONCOURS	CONCOURS
INTERIM	RRR
P.S.C. (créée en 2021)	P.S.C.
RECRUT. (créée en 2021)	RECRUTEMENT
HYGIENE-SANTÉ	HYGIENE-SANTÉ
MEDECINE	MEDECINE
DIETETIQUE	DIETETIQUE
CIMETH	CIMETH
CM/CM	CONSEIL MEDICAL
PAIES A FACON	PAIES A FACON
	INSTANCES
	EMPLOI
	RSU
	M.P.O.
	CEP / GPEEC
	S.M.I.
	RETRAITE
	ARCHIVES
	CONSEIL EN ORGANISATION
	APPUI R.H.
	ACTIVITE SYNDICALE
	GESTION DES CARRIERES
	DEONTOLOGUE - LAICITE
	F.M.P.E.
	SIGNALEMENTS

PÔLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**Gestion des carrières /
Conseil statutaire –
Instances statutaires –
Paye – Retraites – Chômage –
Déontologie – P.S.C.**

EDITH VERGEZ

Audrey CHAUVET-BOUCHEZ

Sophie DESMET

Patricia MARTAGUET-RICHER

Catherine FRANÇOIS

Nathalie GARDAIS

Romy FENIOU

Stéphanie PLUYAUD

Melissa VOUDON

GESTION DES CARRIÈRES / CONSEIL STATUTAIRE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	25,34%
Effectif	3,72 ETP	10,63%
Budget	292 149,60 €	5,93%

5175 carrières d'agents stagiaires et titulaires*

966 carrières d'agents contractuels*

Promotion interne
94 dossiers reçus + 26 sur le grade d'agent de maîtrise.
22 agents reçus en entretien de sélection.
11 inscrits sur listes d'aptitudes + 20 sur le grade d'agent de maîtrise.

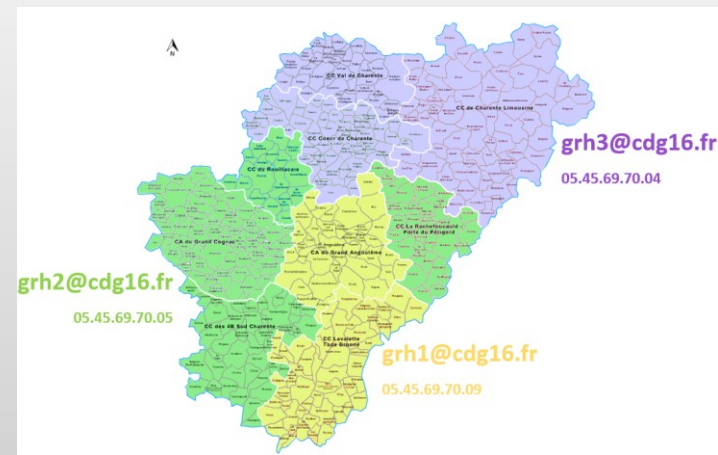
	GRH1	GRH2	GRH3	TOTAL
Appels entrants	3600	2500	1200	7300
Mails reçus	2305	4427	2609	9341
Mails envoyés	2500	4526	1405	8431
Reprises de service	101	100	47	248



L'année a notamment été marquée par la préparation et l'organisation des élections professionnelles du 8 décembre pour le renouvellement des représentants du personnel siégeant aux instances de dialogue social.

15 606 documents intégrés (+43%) dont **14 013** relatifs à la carrière et **2 072** relatifs aux contractuels

248 contrôles de calculs de reprises de services (+69%)

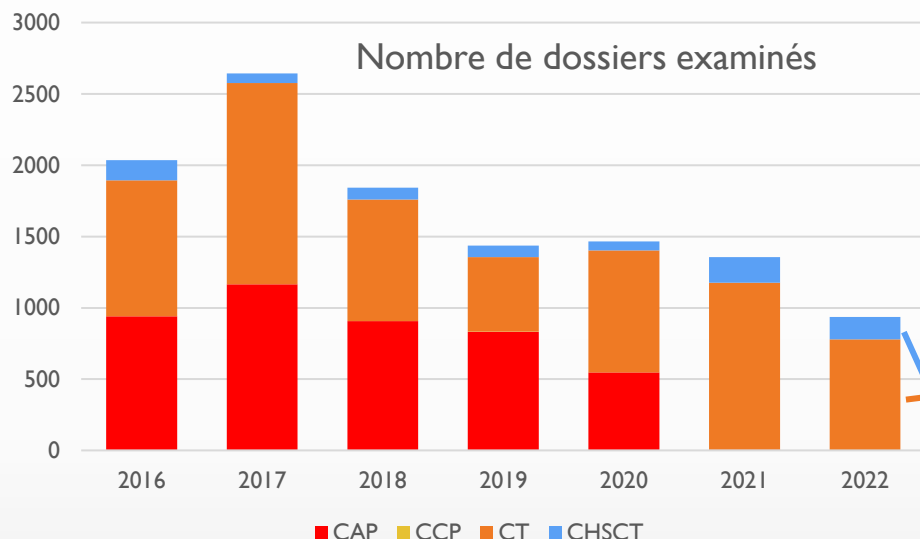


* au 1/01/2023

INSTANCES STATUTAIRES

C.A.P. / C.C.P. / C.T. / C.H.S.C.T.

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	6,93%
Effectif	1,2 ETP	3,43%
Budget	80 522,72 €	1,63%



La CAP a été réunie 1 fois en catégorie C pour un refus de titularisation.
La CCP a été réunie 1 fois en catégorie C pour un licenciement pour inaptitude physique et 1 fois en catégorie A pour un licenciement suite au recrutement d'un fonctionnaire.

Le CT et le CHSCT ont tenu 8 séances chacun.

Motifs de saisines du CT

Aménagement / Organisation du temps de travail	244
Suivi avis CT	104
Régime indemnitaire	86
Ratios AVG	82
Modification du temps de travail	49
LDG	46
Suppression / création de poste	43
Participation PSC	22
Réorganisation des services	17
Journée de solidarité	17
Conditions d'accueil apprentis	14
ASA	13
CET	12
Plan/règlement de formation	12
Temps partiel	6
Autres	6
Mise en place de l'entretien professionnel	4
TOTAL	777

Motifs de saisines du CHSCT

Mise en place du dispositif de signalement	122
Prévention des risques professionnels	9
Conditions de travail / RI	7
Nomination des assistants de prévention	6
Suivi avis CHSCT	4
Rapports d'activité des médecins de prévention	3
Désignation CISST	3
Rapports suite à commission d'enquête	1
Lettre de prévention	1
Construction / aménagement lieux de travail	0
TOTAL	156

3 Conseils de discipline réunis

(5 saisines dont 2 annulées suite à démissions des agents concernés) contre 5 en 2021.

Sanctions demandées

4^{ème} groupe (2)

3^{ème} groupe (3)

1 avis favorable.

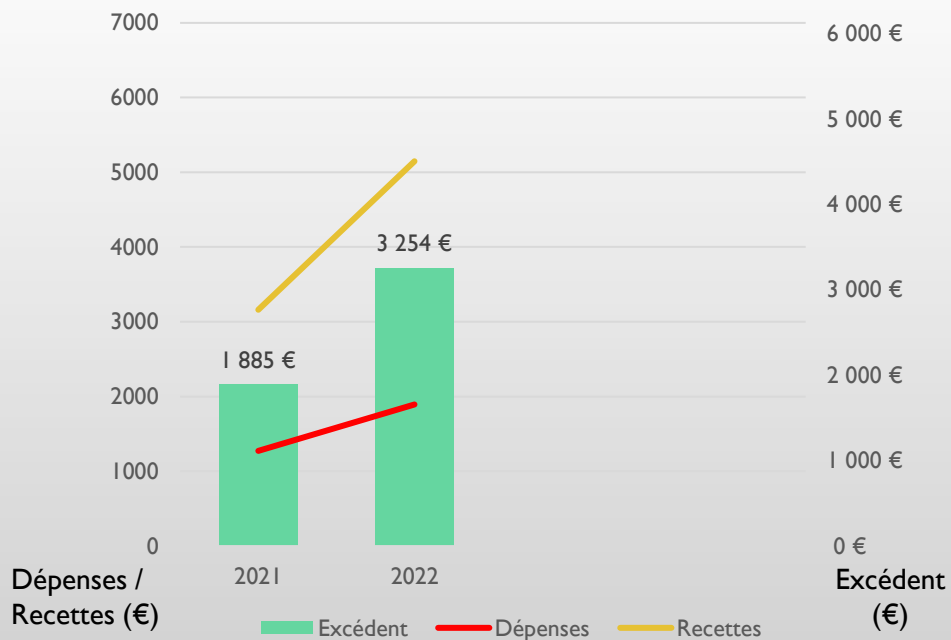
2 avis portant soit rejet de sanction soit préconisation d'une sanction d'un groupe inférieur.

DÉONTOLOGUE

	2020		2021		2022	
	Recevable	Non-recevable	Recevable	Non-recevable	Recevable	Non-recevable
Cumul d'activité	1	1	3	1		?
Conflit d'intérêt				1		

	2020	2021	2022
Commune	0	3	?
EPCI	2	2	?

	2020	2021	2022
Coût prestations	310 €	900 €	?



Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	0,17%
	Cotisation socle	5,22%
Effectif	0 ETP	0,00%
Budget	1 891,71 €	0,04%

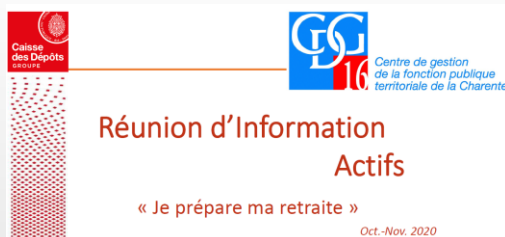
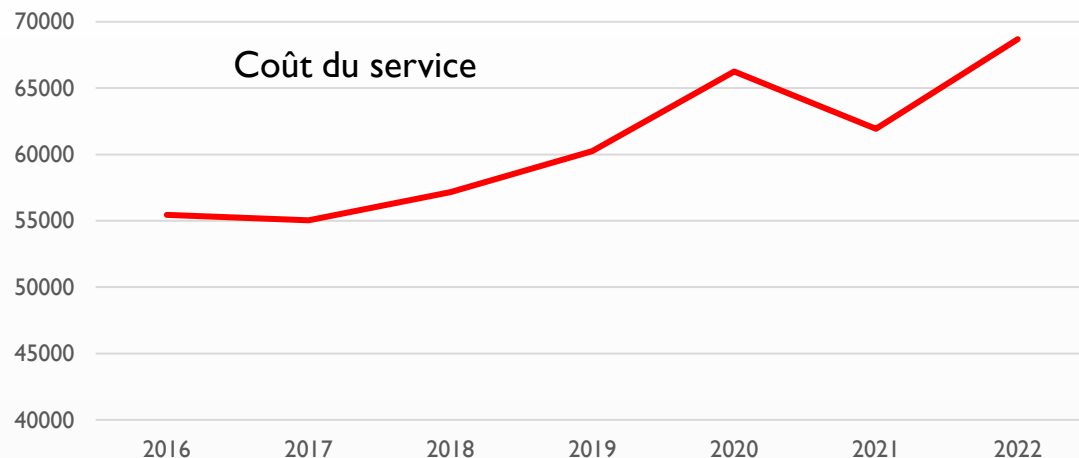
Depuis le 1^{er} septembre 2019, un référent déontologue est désigné pour mettre en œuvre la mission obligatoire des CDG en la matière. Il s'agit de M. Emmanuel AUBIN.

3 collectivités non-affiliées (Ville et CCAS d'Angoulême, C.A. Grand Angoulême) ont également conventionné pour bénéficier de ce service inclus dans l'appui technique indivisible à la gestion des ressources humaines.



Organisation de la 1^{ère} réunion du réseau des référents déontologues des CDG de Nouvelle-Aquitaine, le 25 janvier 2023 au Centre de Gestion de la Charente.

RELAIS C.N.R.A.C.L.



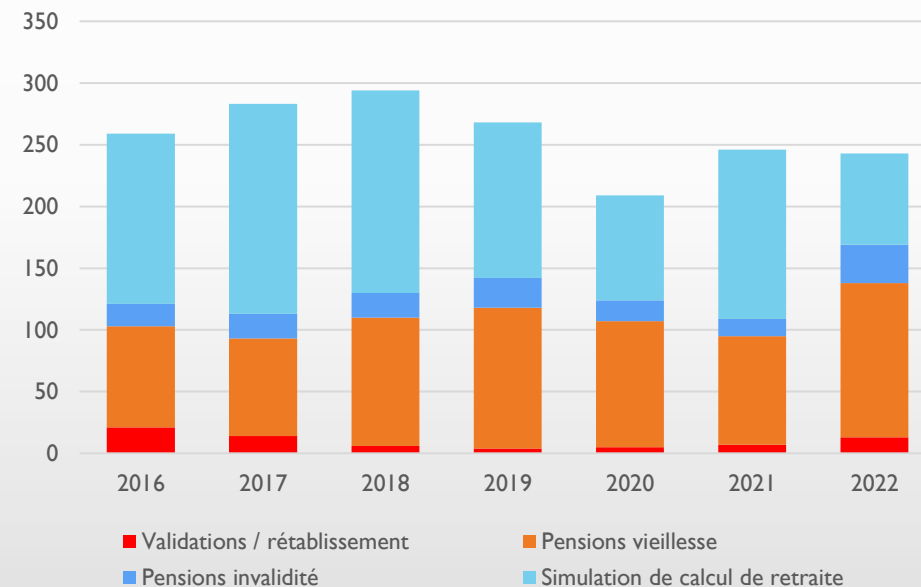
2 réunions d'information des actifs ont été organisées en partenariat avec la CNRACL. 108 agents ont participé.

En 2022, la part facultative de ce service n'est pas totalement financée par le partenariat CNRACL et par la cotisation additionnelle.

Le déficit de 415€ pourrait s'accroître si la Caisse des Dépôts rabaissait encore ses conditions conventionnelles avec les CDG. Un financement alternatif pourrait alors s'avérer nécessaire.

Mission	Obligatoire	Facultatif
Financement	Cotisation obligatoire 3,64%	Cotisation additionnelle 16,50% Convention CNRACL
Effectif	0,6 ETP 1,72%	0,4 ETP 1,14%
Budget	41 602,93 € 0,84%	27 069,56 € 0,55%

La convention avec la Caisse des Dépôts a été renouvelée au 1^{er} janvier 2020, pour 3 ans, avec de nouvelles conditions financières pour le CDG. Elle a été prorogée d'un an par avenant.

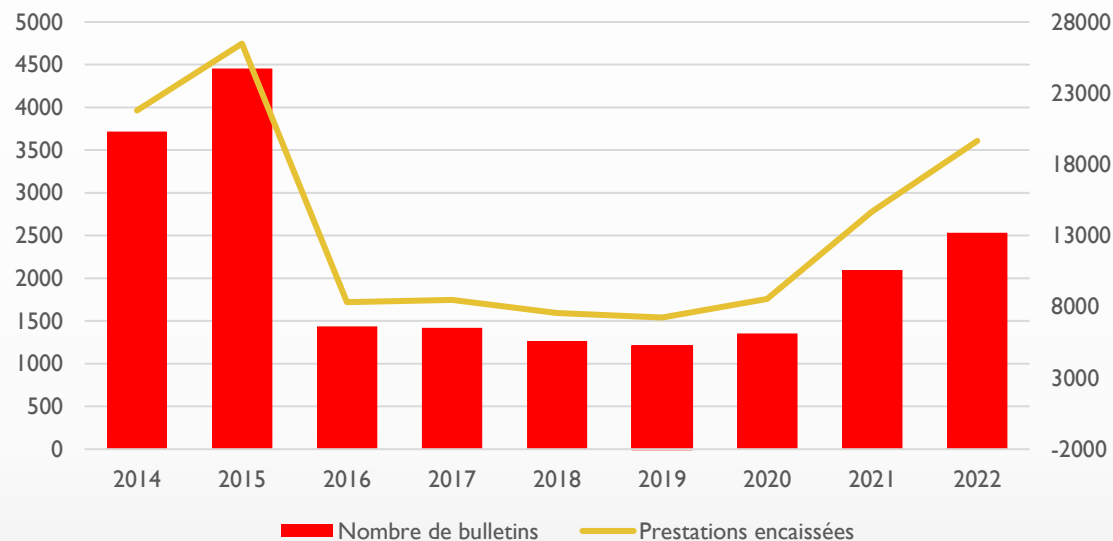


	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Validations / rétablissement	21	14	6	4	5	7	13
Pensions vieillesse	82	79	104	114	102	88	125
Pensions invalidité	18	20	20	24	17	14	31
Simulation de calcul de retraite	138	170	164	126	85	137	74

PAIES A FAÇON

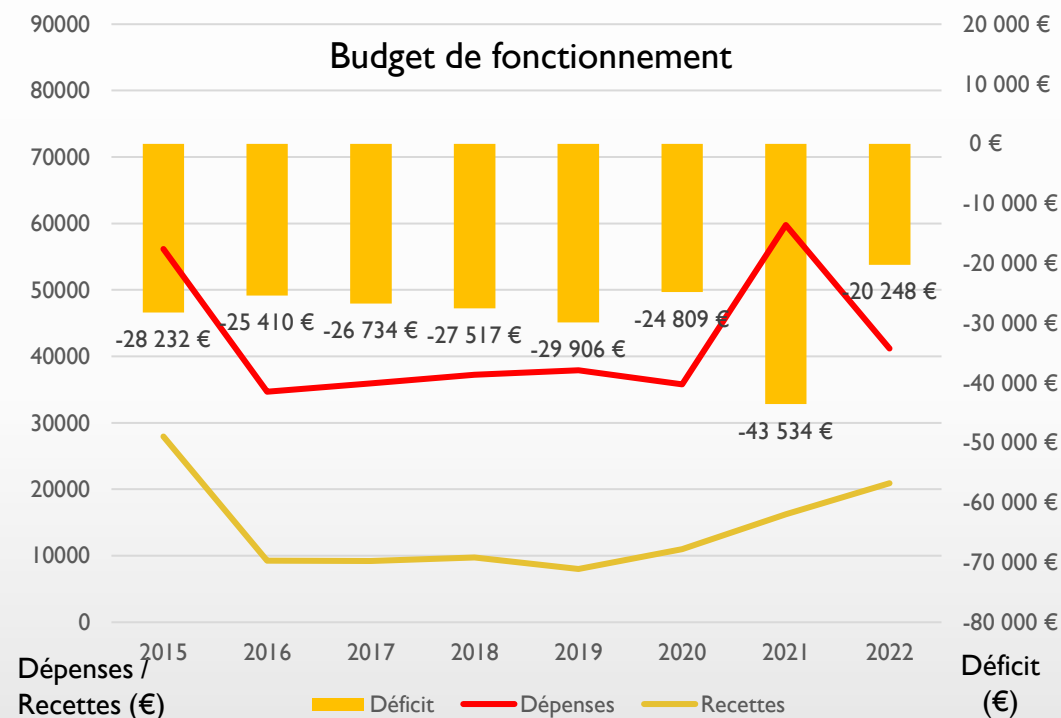
15 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Facturation	
Effectif	0,54 ETP	1,54%
Budget	41 181,94 €	0,83%



	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de coll adhérentes	16	13	13	11	11	11	12	15

- 2015 : Départ du Grand Cognac, Charras et CIAS La Couronne. Arrivée de Chassenon
- 2016 : Dissolution du SIAEP Argenton
- 2017 : Départs de l'ATD16 et Fouquebrune. Arrivée de Charente numérique
- 2019 : Départ de Paizay-Naudouin-Embourie (7 paies) -1/07-
- 2020 : Arrivée de Verrières (8 paies)
- 2021 : Arrivée du CCAS de Fléac (35 paies)
- 2022 : Arrivées d'ECURAS et LIGNIERES-AMBLEVILLE (1/01) et LONGRÉ (1/06)



Après plusieurs années de stabilité, quelques nouveaux adhérents ont rejoint le service depuis 3 ans. La tendance semble se poursuivre avec 2 nouvelles demandes d'adhésions pour 2023. Ajoutée aux révisions tarifaires, cette tendance permet de réduire le déficit du service. Le point d'équilibre avec les ressources affectées semble toutefois difficile à atteindre pour ce service qui conserve une forte dimension de solidarité.

P.S.C.

292 adhérents

Au 1^{er} janvier 2022, les 2 nouvelles conventions relatives à la **Protection Sociale Complémentaire** ont été mises en œuvre.

Les recettes de l'exercice 2021 étaient liées aux anciennes conventions, tandis que l'AMO a majoritairement été financé lors de cet exercice.

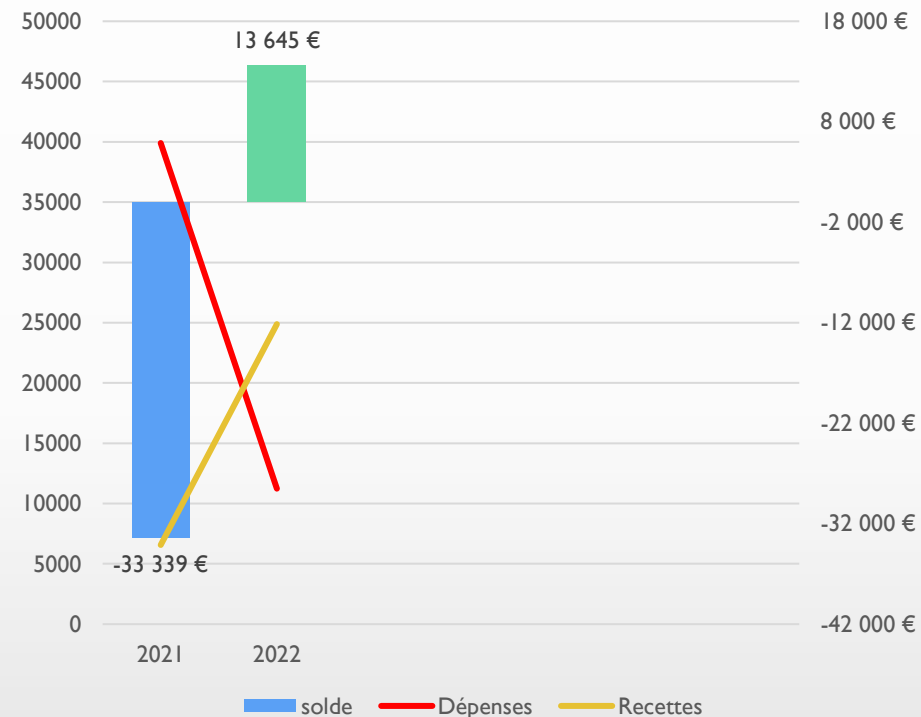
En 2022, les frais de gestion ont commencé à être facturés. L'équilibre global du service sera à apprécier sur la durée des conventions (6 ans).



Une enquête régionale a été menée au mois de septembre 2022, afin d'éclairer les 12 CDG dans leur réflexion technique et stratégique pour maîtriser le nouveau cadre législatif et explorer les perspectives de mutualisation pour l'exercice de leur nouvelle compétence.

2372 réponses ont été consolidées, soit un taux de retour de 40%.

Mission	Facultative	
Financement	Facturation	
Effectif	0,15 ETP	0,43%
Budget	11 234,41 €	0,23%



	2021	2022
Nombre d'adhérents SANTÉ	11	13
Nombre d'adhérents PRÉVOYANCE	83	106
Nombre d'adhérents 2 risques	69	173
TOTAL adhérents	163	292

APPUI S R.H.

En 2022, constituent ce service, les prestations suivantes :

- aide à la gestion du calcul des droits en matière d'allocations chômage (voir page suivante)
- contrôle du calcul des droits en matière de reprise d'ancienneté de service
- production de projets d'actes, modèles, simulations
- information statutaire

Nombre de reprises de service vérifiées :

GRH1	GRH2	GRH3	TOTAL
101	100	47	248



Mission	Facultative	
Financement	Cotisation additionnelle	83,50%
Effectif	1,08 ETP	3,09%
Budget	109 780,77 €	2,23%

Depuis le 1^{er} janvier 2021, ce sont **58 productions documentaires** (notes d'information, modèles,...) qui ont été proposées et régulièrement mises à jour sur le site.

INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Rédaction du «**MAG R.H**» en lien avec le juriste mutualisé, à un rythme mensuel (à l'exception de la période d'été), soit **10 numéros + 1 lettre de rentrée**.

3 réunions d'information :

- le 1^{er} mars à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE (68 participants)
- le 21 juin à GARAT (100 participants)
- le 29 novembre à ROUILLAC (30 participants).



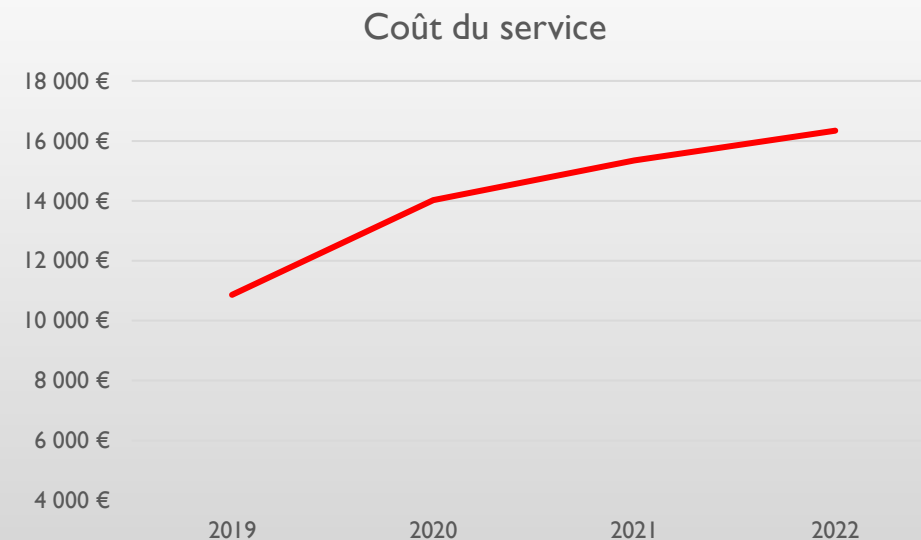
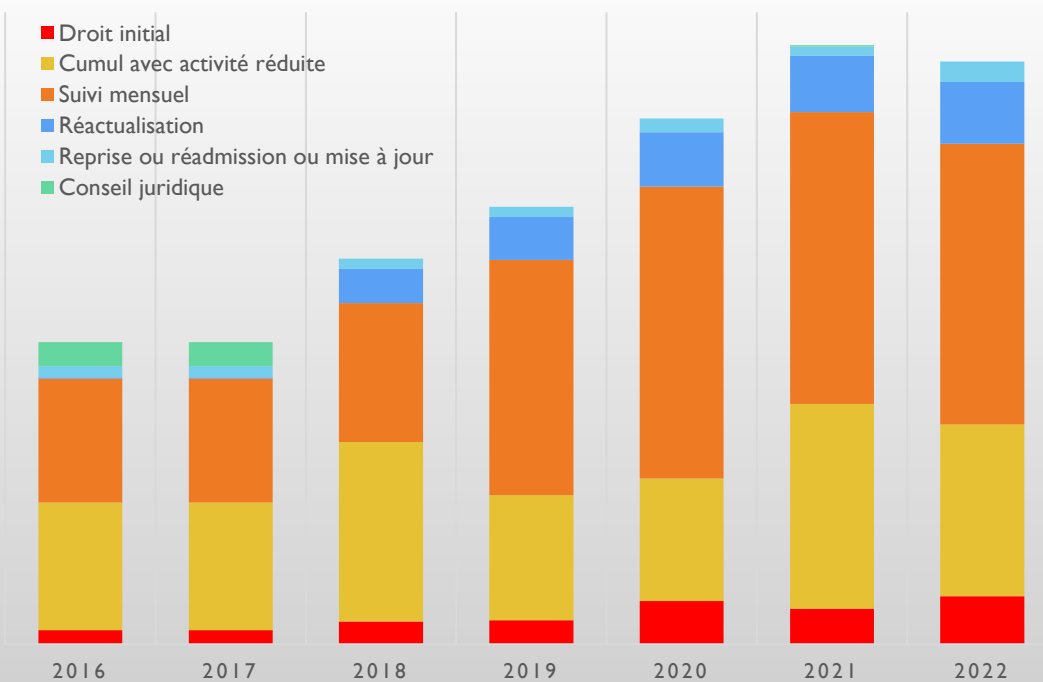
ALLOCATIONS CHÔMAGE

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Droit initial	11	11	18	19	34	28	38
Cumul avec activité réduite	101	101	142	99	97	162	136
Suivi mensuel	98	98	110	186	231	231	222
Réactualisation	1	1	27	34	43	45	49
Reprise ou réadmission ou mise à jour	9	9	8	8	11	7	16
Conseil juridique	19	19	0	0	0	1	0
Total	239	239	305	346	416	474	461

Mission	Facultative	
Financement	Cotisation additionnelle	
Effectif	0 ETP	0,00%
Budget	16 348,00 €	0,33%

Parmi les **appuis R.H.** une aide à la gestion du calcul des droits en matière d'allocations chômage est proposée par le CDG 16 grâce à la mutualisation d'un service commun.

Le service mutualisé du **CDG 17** effectuée pour le compte de 21 CDG, la mission de **calcul des allocations chômage** pour le personnel des collectivités et établissements publics affiliés.



PÔLE EMPLOI-MOBILITÉ

**Emploi – Recrutement-
Remplacement-Renfort –
S.M.I. – Concours – R.S.U.
C.E.P.**

ARMELLE ANDRIEUX

Caroline DANTON

Chelsea FORESTIER

Fabienne CONDEMINE

EMPLOI

P.P.R.

15 conventions ont été co-signées dont 6 avec des collectivités non-affiliées.

12 agents ont été reçus en entretien.

3 agents ont bénéficié d'un reclassement.

PANORAMA DE L'EMPLOI TERRITORIAL 11^e ÉDITION



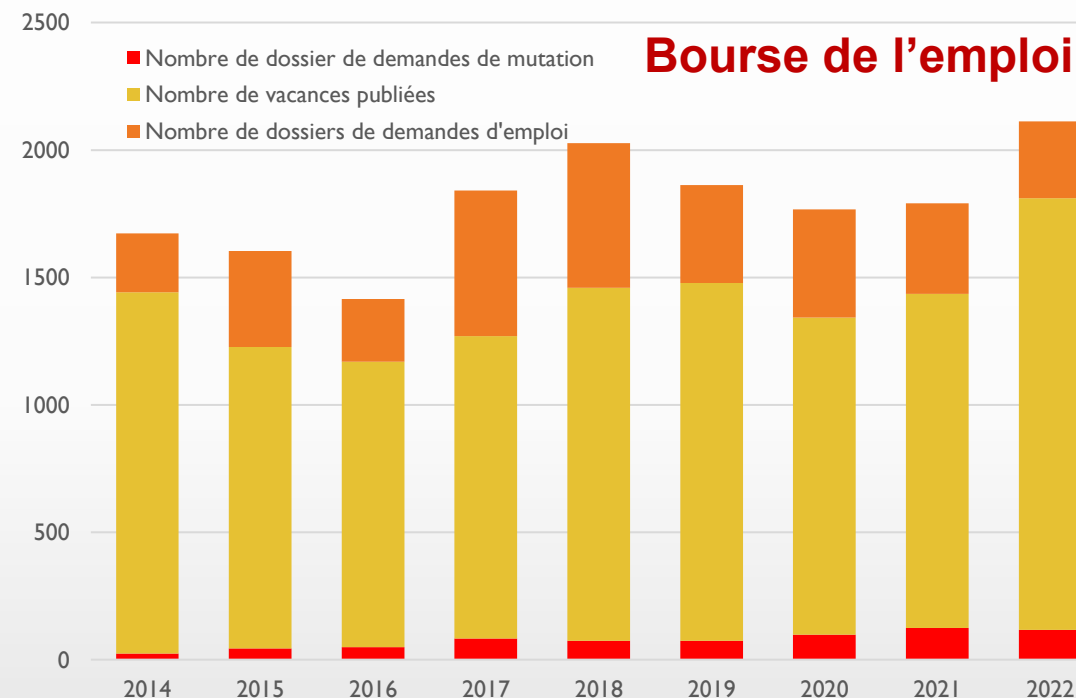
Grâce à l'agrégation des données des bilans de l'emploi réalisés par 91 CDG, ce panorama, mis en forme par l'Association Nationale des Directeurs des CDG (ANDCDG), présente les grandes tendances de l'emploi territorial au niveau national et éclaire les défis à venir.



Participation à :

- la semaine de l'emploi public et de la mobilité professionnelle **7-11 février**
- au forum Défense-mobilité le **12 mai** à ANGOULÊME
- au salon Pôle Emploi le **19 octobre** à ANGOULÊME (27 personnes reçues)

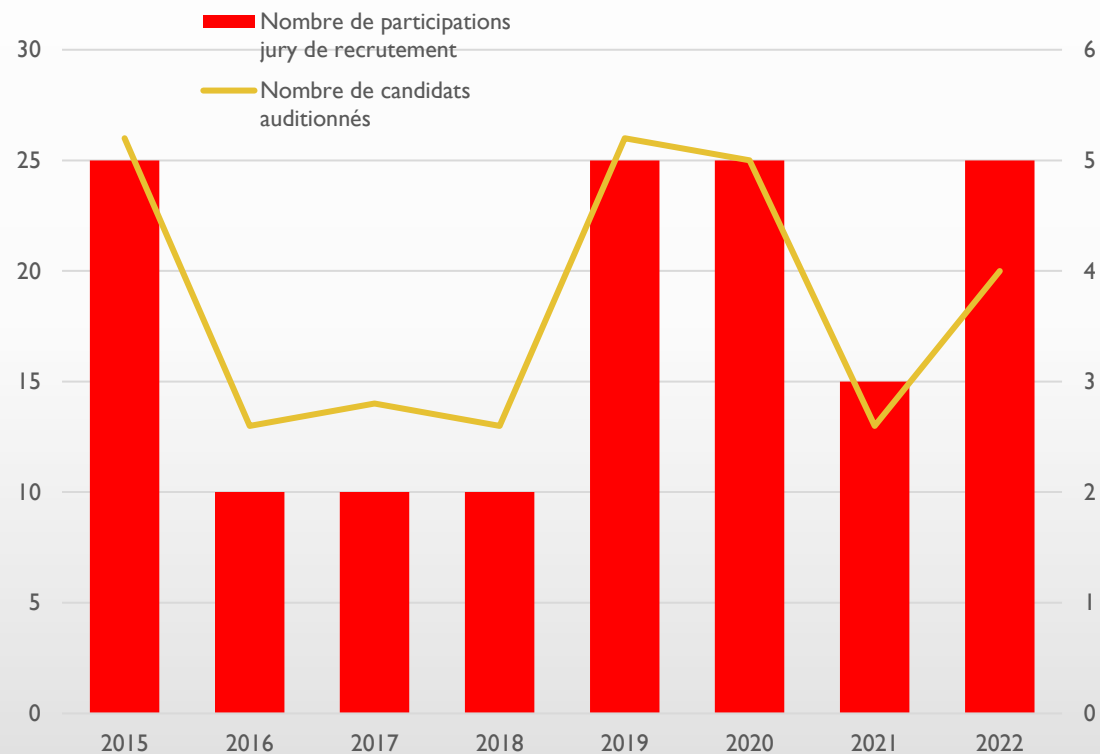
Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	6,52%
Effectif	0,79 ETP	2,26%
Budget	74 250,61 €	1,51%



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de dossier de demandes de mutation	25	45	49	83	75	74	99	125	117
Nombre de vacances publiées	1417	1182	1120	1187	1384	1405	1244	1311	1694
Nombre de dossiers de demandes d'emploi	231	377	247	571	568	383	424	355	301

RECRUTEMENT

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	1,14%
Effectif	0,17 ETP	0,49%
Budget	13 241,74 €	0,27%



5 employeurs ont sollicité le CDG pour de l'assistance au recrutement :

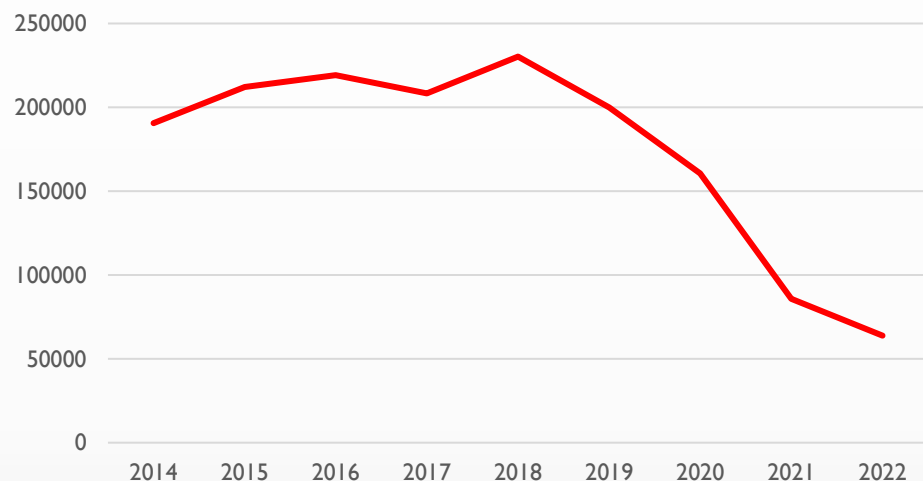
- 1 sur une participation au jury (1^{er} niveau – mission obligatoire)
- 4 pour un portage « clé en main » (service facultatif) [clé analytique RRR]

Face aux difficultés de recrutement auxquelles font face les collectivités, les CDG de Nouvelle-Aquitaine portent en coopération différentes démarches :

- Défense des dispositifs de formation des demandeurs d'emploi (métiers en tension, secrétaires de mairie...) et leurs financements,
- Questionnaire adressé aux secrétaires de mairie (<2000 habitants),
- Relations avec la FNCDG pour faire évoluer certaines dispositions législatives ou réglementaires
- ...

CONCOURS

Coût du service



Depuis le 1^{er} janvier 2021, un service commun a été créé au sein de la coopération régionale auquel adhère le CDG16.

Aussi, à compter de cet exercice, l'ensemble des flux financiers des opérations organisées est converti en une participation à l'équilibre du service au travers d'une contribution annuelle versée au CDG33.

Les autres dépenses et recettes inhérentes aux opérations antérieures ont vocation à s'éteindre progressivement dans le temps.

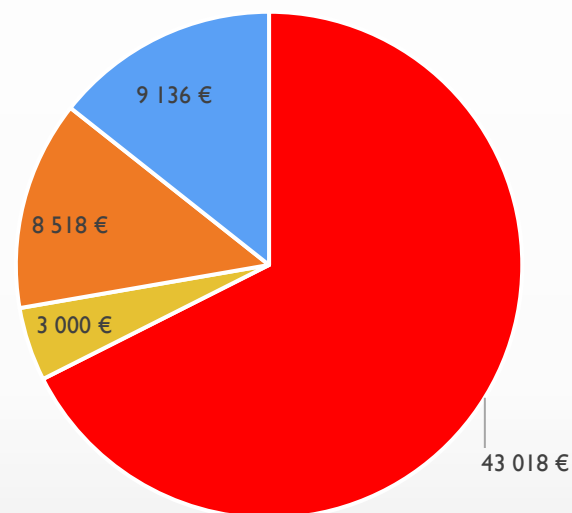
A ce stade, l'effet mutualisation confirme la tendance de réduction des coûts de cette mission.

Le service mutualisé fait l'objet d'un bilan annuel détaillé.

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	3,83%
	Autres	
Effectif	0,22 ETP	0,63%
Budget	63 967,61 €	1,30%

Financement

- Cotisation obligatoire
- Forfait organisation d'épreuves
- Remb. coût lauréats
- Transfert CNFPT



Epreuves écrites d'Attaché – COGNAC – 17 novembre 2022

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	3,37%
Effectif	0,45 ETP	1,29%
Budget	38 526,29 €	0,78%

	2021	2022
	RSU 2020	RSU 2021
Nombre de répondants	334	315
Taux de retour	77%	72%
Agents recensés	2658	2502

Fiches repères réalisées :

- 4 pour les non-affiliées
- 27 pour les CT + de 50 agents
- 82 pour les CT rattachées au CST CDG

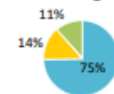
FICHES REPÈRES DU RSU 2021 COLLECTIVITES RATTACHEES AU CST DU CDG DE LA CHARENTE

Cette Fiche Repères reprend les principaux indicateurs du RSU 2021. Elle permet à une collectivité de se comparer à un groupe de collectivités présentant les mêmes caractéristiques (ex : type de collectivités, nombre d'agents, strate démographique...). Elle a été réalisée via l'application www.donnees-sociales.fr.

TAUX DE RETOUR 72% > 315 collectivités, ayant au moins un agent, ont transmis leur RSU sur 435 recensées
> 2 502 agents recensés dans ces collectivités dont 1 870 fonctionnaires, 346 contractuels et 286 contractuels sur emploi non permanent

Effectifs

- 75% des agents sont fonctionnaires



	Minimum	Maximum	Effectif moyen
Fonctionnaires	1	47	6
Contractuels permanents	1	20	3
Contractuels non permanents	1	25	3

- Précisions emplois non permanents

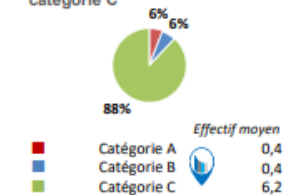
⇒ 24,1 % des contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
⇒ 44,8 % des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels

Caractéristiques des agents permanents

- 58% d'agents relevant de la filière technique

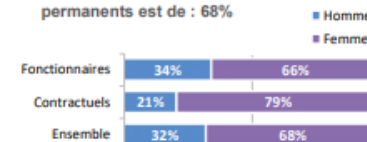
Filière	Titulaire	Contractuel	Tous	Nombre moyen par coll concernée
Administrative	29,4%	20,8%	28,0%	2,1
Technique	58,0%	59,2%	58,2%	4,3
Culturelle	1,2%	0,3%	1,0%	1,5
Sportive	0,1%	0,3%	0,1%	0,8
Sociale	5,5%	6,1%	5,6%	2,9
Médico-sociale	3,0%	9,8%	4,1%	10,1
Médico-technique	0,2%	0,0%	0,2%	1,0
Police municipale	0,6%	0,0%	0,5%	1,0
Animation	2,0%	3,2%	2,2%	2,1
Incendie secours	0,0%	0,3%	0,0%	1,0
Total	100%	100%	100%	9

- 88% d'agents relevant de la catégorie C



Catégorie	Effectif moyen
Catégorie A	0,4
Catégorie B	0,4
Catégorie C	6,2

- Le taux de féminisation des emplois permanents est de : 68%



- Le cadre d'emplois des Adjoints techniques rassemble 51% des agents

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	51%
Adjoints administratifs	22%
Rédacteurs	3%
Agents de maîtrise	3%
Agents sociaux	3%

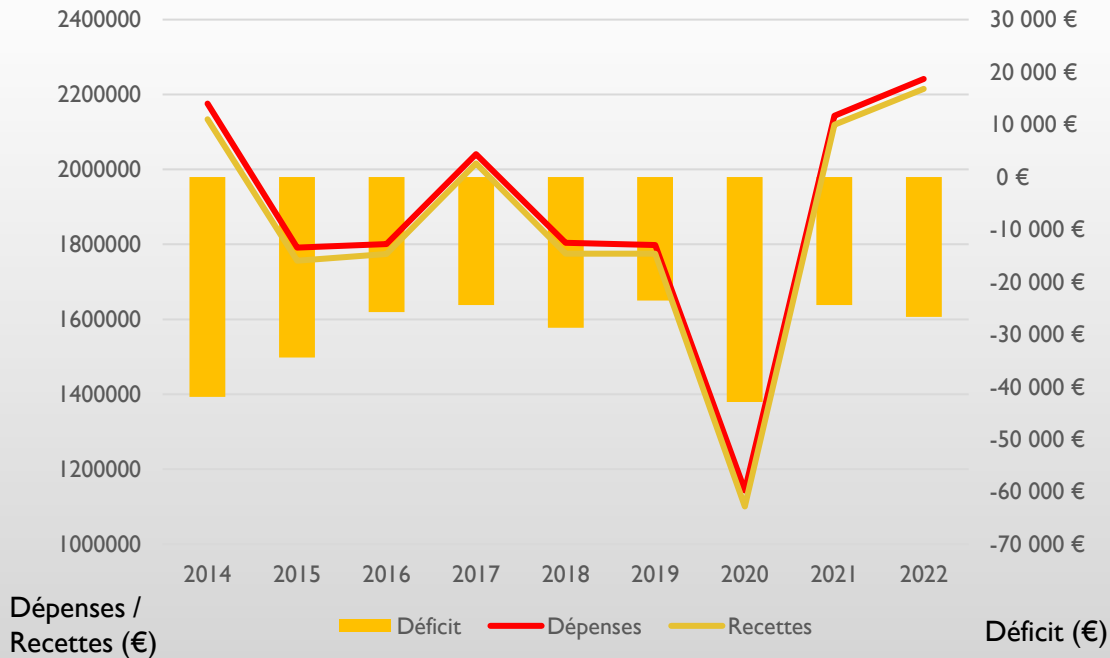
RECRUTEMENT – REEMPLACEMENT – RENFORT

249 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	1,57 ETP	4,49%
Budget	2 241 468,84 €	45,47%

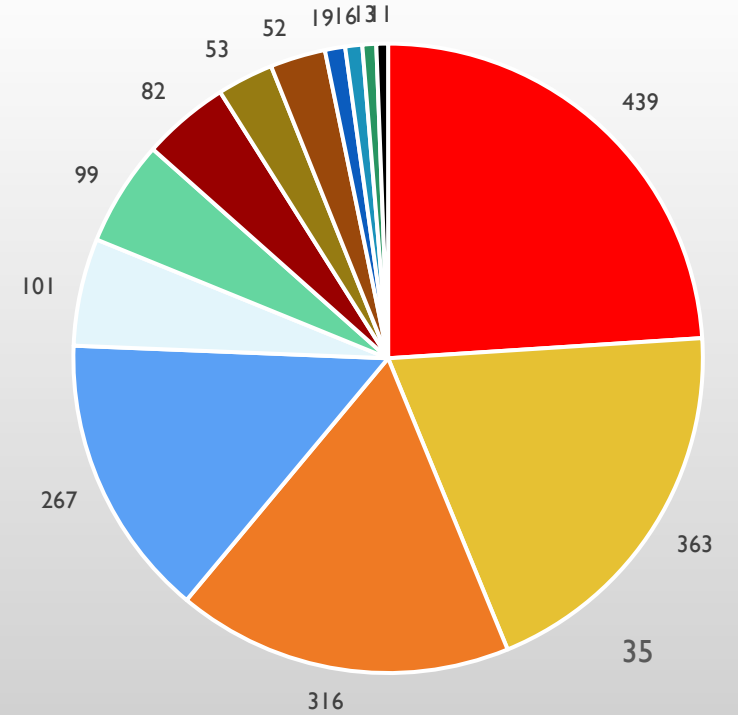
Malgré quelques nouvelles collectivités utilisatrices, le nombre de contrats demeure parfaitement stable au total, tout en confirmant l'intérêt du service après l'effet crise sanitaire et le creux de 2020. Certains employeurs peuvent en effet être tentés de réduire le recours aux agents remplaçants par mesures d'économies face à la hausse des rémunérations (mesures salariales SMIC, valeur du point...). Par ailleurs, les réponses du service sont limitées compte tenu de la multiplication des métiers en tension et du manque de candidats formés.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de collectivités utilisatrices	35	35	30	31	27	21	44	43
Nombre d'intérimaires recrutés	252	256	253	226	242	192	340	349
Nombre de contrats	1398	1353	1559	1344	1385	842	1834	1831
Nombre d'avenants	214	244	110	17	19	18	32	21



Nombre de contrats par bénéficiaire

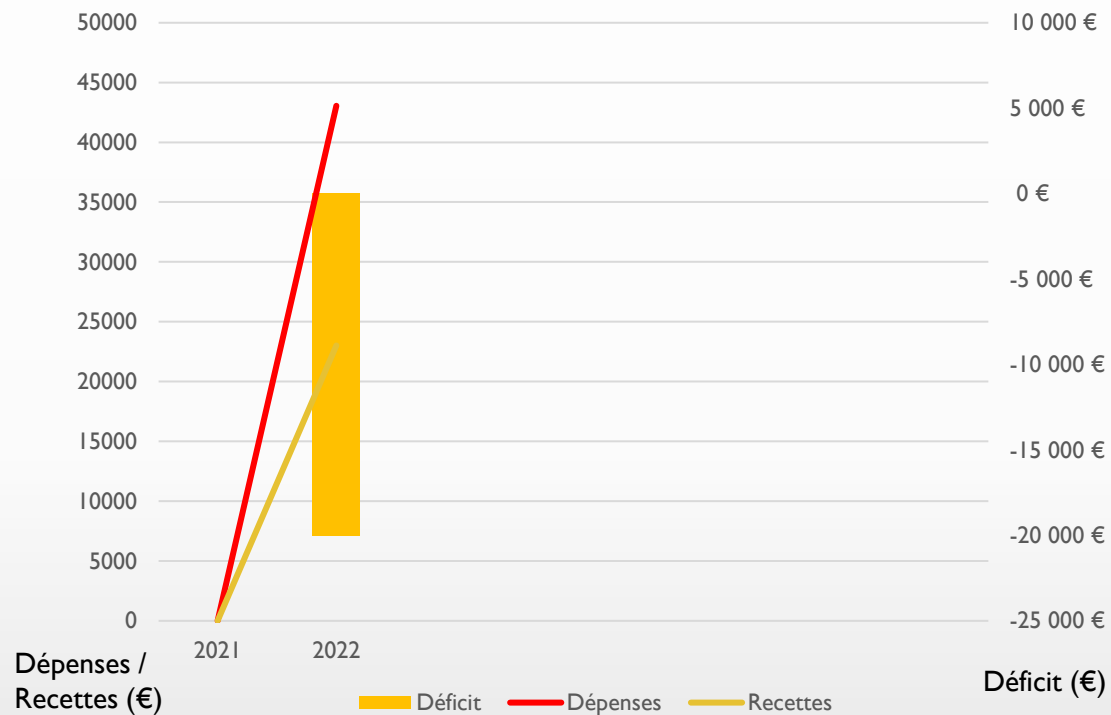
- Gond-Pontouvre (ville + CCAS)
- Agoulême (ville + CCAS)
- Saint-Yrieix
- Ruelle-sur-Touvre
- La Couronne
- Autres
- Merpins
- Fléac
- Voeuil-et-Giget
- Charras
- Charmé
- Ecuras
- SM GDV



Malgré une activité au plus haut, le service peine à trouver son équilibre financier.

S.M.I.

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,75 ETP	2,14%
Budget	43 041,90 €	0,87%



Ce service complémentaire au Remplacement-Renfort, bien que mis en place en 2021 avec le recrutement d'une S.M.I., ne bénéficiait pas cette première année d'un centre d'analyse.

L'exercice 2022 est donc le premier à retracer le coût, depuis la refonte de l'ancienne offre intérim/SMI.

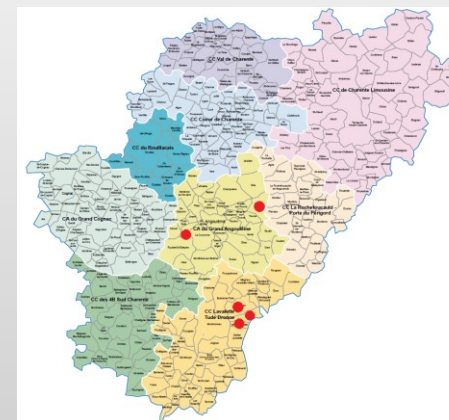
Évalué proche de l'équilibre en 2021, le déficit s'est sensiblement creusé l'année suivante, en particulier en lien avec des absences pour raison de santé.

L'offre de service dédiée est revue à partir de l'exercice 2023, avec une nouvelle tarification et le recrutement d'un second agent.

En effet, le besoin en secrétaire de mairie est prégnant et le CDG a fait le choix d'aider les maires qui en sont privés momentanément.



- 5 communes bénéficiaires
- 872 heures de mission
- 10 752 km parcourus



CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,23 ETP	0,66%
Budget	19 422,86 €	0,39%

Votre partenaire
dans la gestion des
ressources humaines
EXPERTISE - CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT

**CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

Contact :
05 45 69 70 07
ou 05 45 69 70 08
cdg16@cdg16.fr

Maison des communes
(uniquement sur RDV)
30 rue Denis Papin - CS 12213

Information :
www.cdg16.fr

Pour mieux accompagner l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale et dans la continuité de la mission obligatoire, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a décidé d'expérimenter pour 1 an à partir du 1^{er} octobre 2021 une prestation complémentaire, facultative, d'accompagnement personnalisé renforcé.

A l'issu du bilan présenté lors du Conseil d'Administration du 2 novembre 2022, il a été décidé de prolonger d'un an cette expérimentation.

- 18 agents reçus dans le cadre du 1^{er} entretien (mission obligatoire)
- Issus de 14 collectivités
- 2 agents ont engagé un second entretien.

PÔLE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

**Conseil Médical –
Contrat Groupe
Assurance des risques
statutaires**

EMMANUEL CAILLON

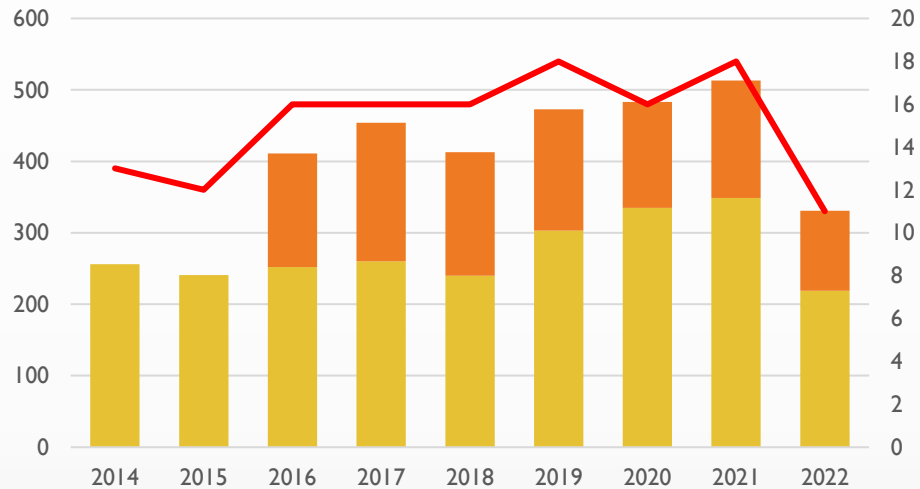
Margaux JORET

Aline TERRADE

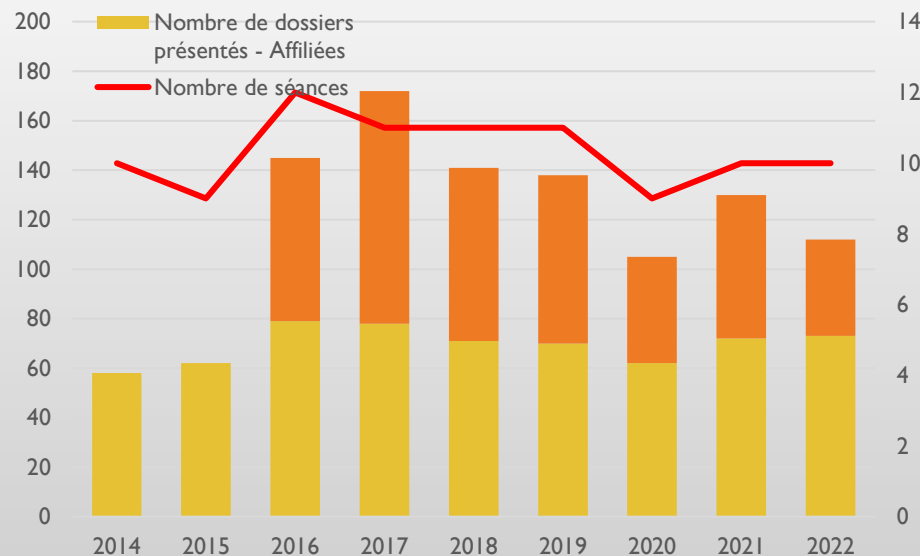
Josiane BEBIEN

CONSEIL MÉDICAL

Formation restreinte

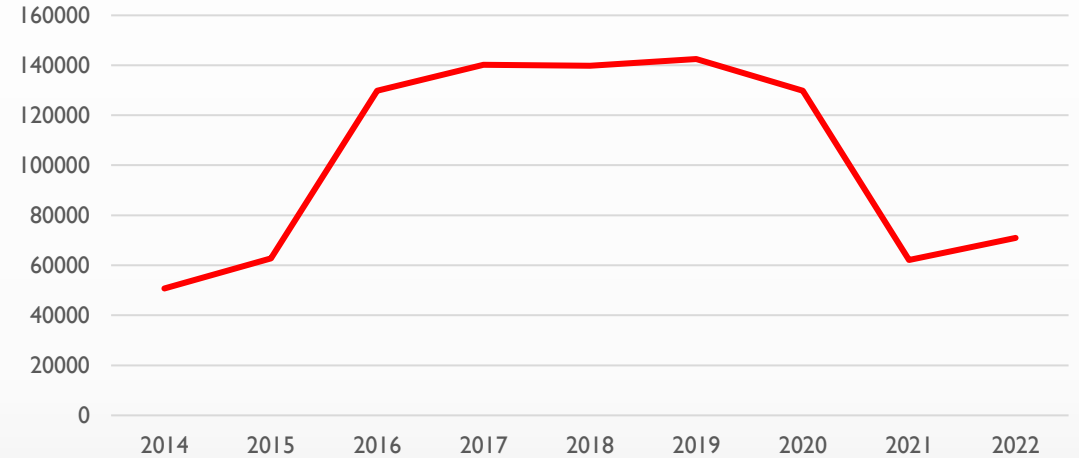


Formation plénière

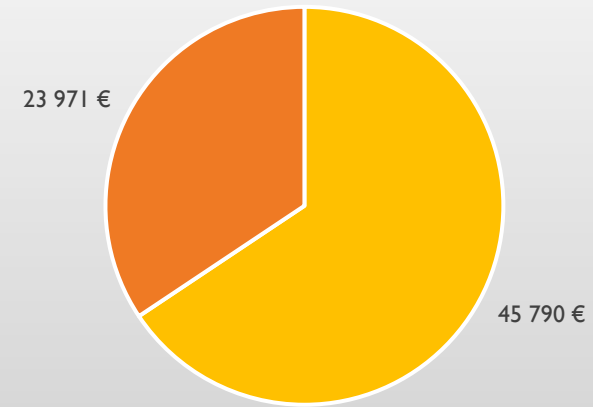


Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	4,08%
	Cotisation socle	37,28%
Effectif	1 ETP	2,86%
Budget	70 998,75 €	1,54%

Coût du service



Recettes

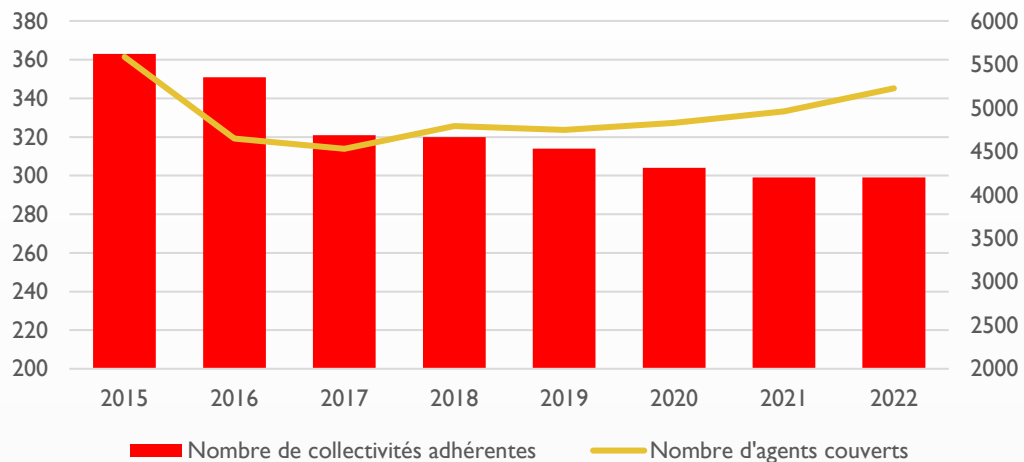


■ Cotisation affiliés ■ Cotisation non-affiliés

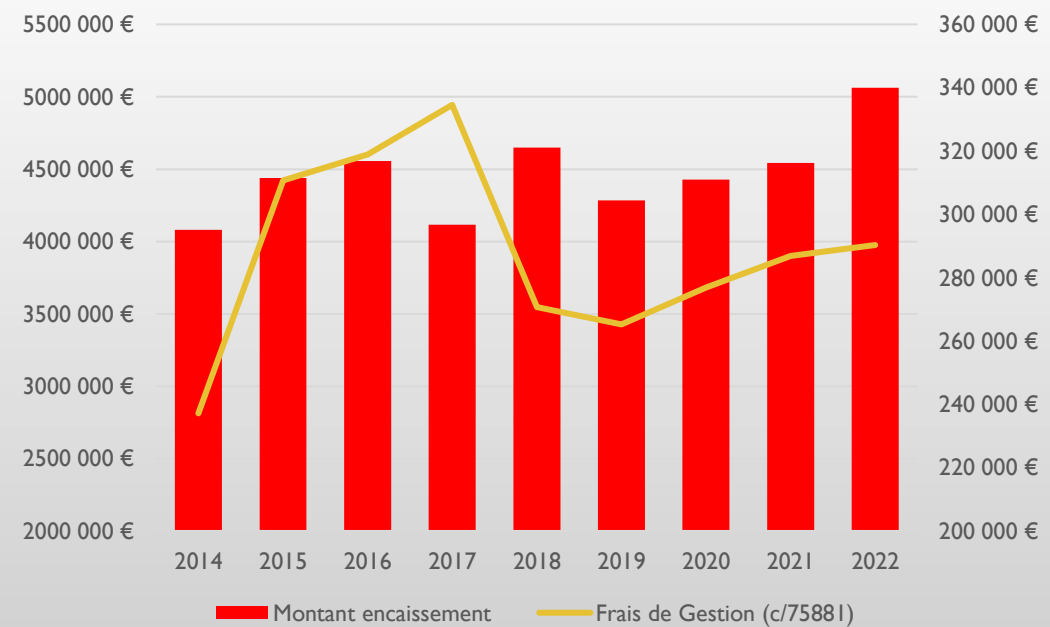
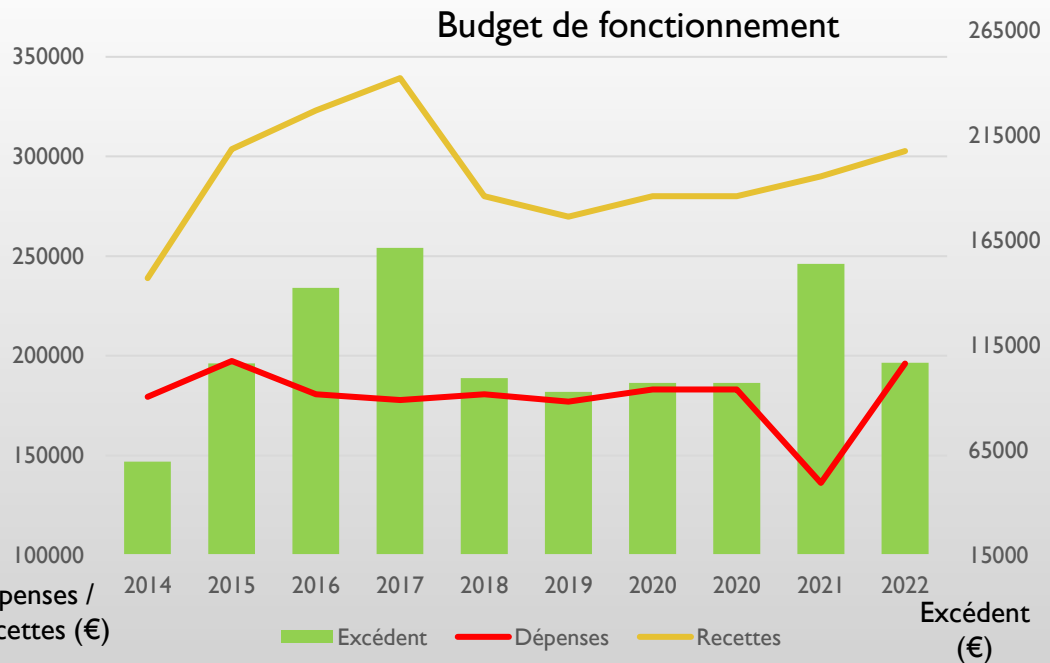
ASSURANCE

299 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	3 ETP	8,58%
Budget	196 038,17 €	3,98%



L'absence de renfort du service en 2021 avait généré un excédent exceptionnel.
 La crise sanitaire a occasionné un surcroît notable de sinistres à gérer.
 Le service a été renforcé à partir du 21 décembre 2021.
 L'année 2022 a été marquée par la résiliation conservatoire du marché à l'initiative de l'assureur et la négociation d'un avenant aux contrats.



**Médecine de prévention –
Prévention des risques –
Dispositif de signalement –
CIMETH –
Diététique**

Dr. Gaëlle ROBLET

Dr. Joseph TUMBA

Dr. Christophe JAMMET

Dr. Frédérique TAUPIGNON

Ghislaine LANGLET

Maryline MEUNIER

Véronique BORDRON

Clément DEHARVENGT

Naïs BOUTENEGRE

Elodie CAVROT

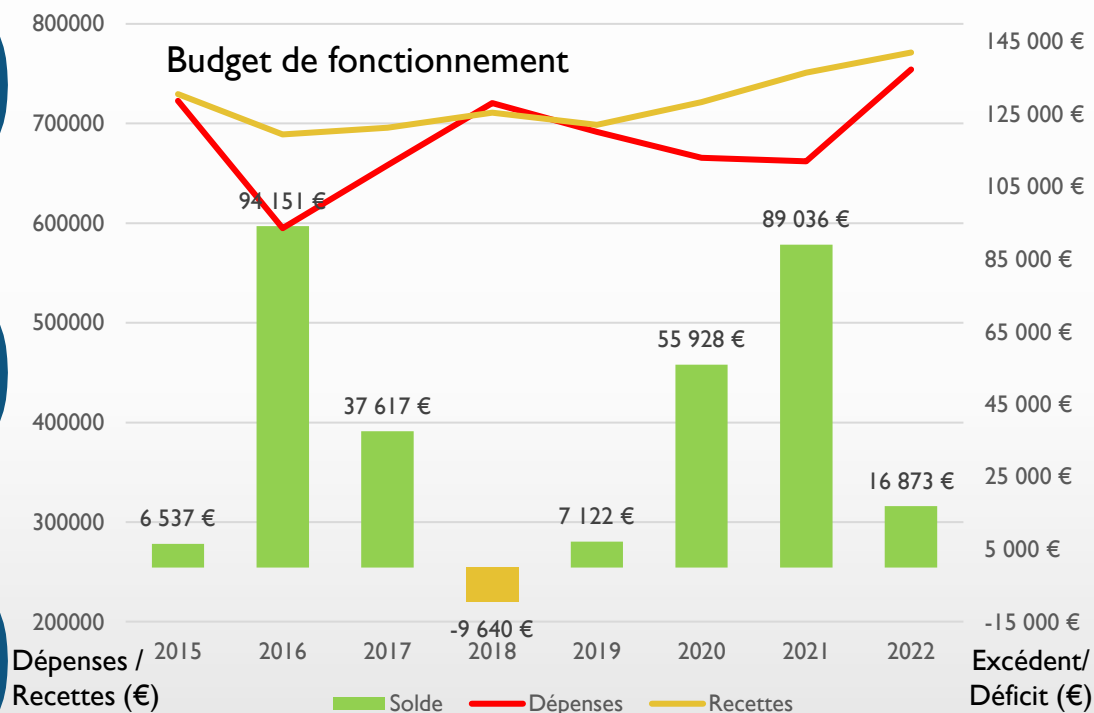
Aurore CARTOU

Elsa MANANT

MÉDECINE DE PRÉVENTION

431 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	6,09 ETP	17,41%
Budget	754 190,08 €	15,30%



Depuis l'exercice 2021, le service Médecine est isolé du service Prévention en terme analytique pour les dépenses. Depuis l'exercice 2022, les recettes des 2 services sont également dissociées. Ceci explique, en partie, la baisse de l'excédent et quasi retour à l'équilibre du service.

Les effectifs médicaux :

En 2022, l'effectif de médecins est resté stable à **3,3 ETP** (contre 2,9 ETP au 1^{er} janvier 2021).

Toutefois le SMI a été affecté par des absences pour raison de santé, tout comme en 2021.



	Effectif pris en charge		Agents vus en visite		Visites périodiques		Visites non-périodiques		Absences au RDV	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
SM1	2428	2607	575	1351	179	731	501	620	51	279
SM2	1971	2206	973	1481	390	714	698	643	297	314
SM3	3349	3148	1770	2093	714	1100	880	919	176	313
SM4	3098	3059	1543	1400	805	649	703	741	402	340
TOTAL	10846	11020	4861	6325	2088	3194	2782	2923	926	1246

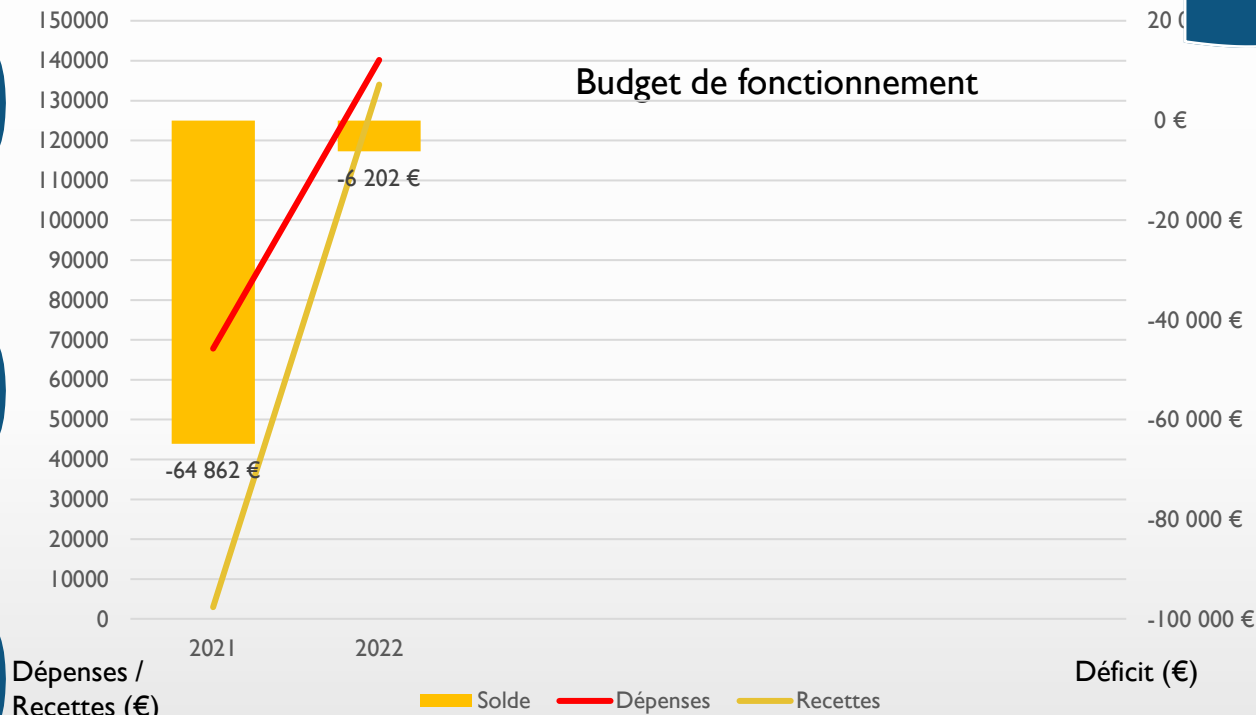
+30% de visites

+35% d'absences

PRÉVENTION DES RISQUES PRO.

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	2 ETP	5,72%
Budget	140 232,63 €	2,84%

368 adhérents



Depuis 2021, le centre d'analyse Prévention est créé et isolé du service Médecine, pour les dépenses. Depuis 2022, les recettes sont également dissociées. Ceci explique la réduction du déficit et le quasi équilibre financier du service. A partir de 2023, le dispositif de signalement disposera de son propre centre d'analyse.

Prestations à la demande

	Nombre de demandes	Coûts	Facturés en 2022
Création DUERP	5	14 375 €	0 €
Mise à jour DUERP	1	700 €	950 €
Rencontre sécurité	1	375 €	550 €
Sensibilisations	6	2 550 €	650 €
Études de poste	5	2 425 €	3 850 €
Études de postes + sensibilisation	2	975 €	975 €
Démarche spécifique	1	350 €	350 €
TOTAL	21	21 750 €	7 325 €

Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente

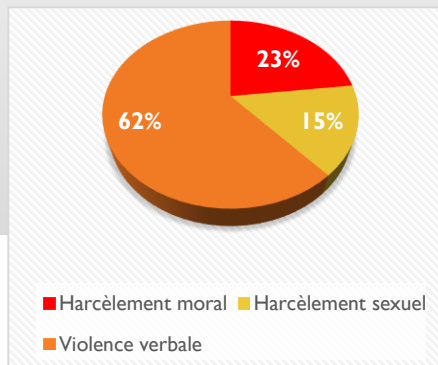
PLATEFORME DE SIGNALEMENT

- Violence verbale/physique
- Discrimination
- Agissement sexiste
- Harcèlement moral/sexuel

<https://cdg16.signalement.net/>

357 adhérents

Coût de mise en place : 15 948 €
21 signalements reçus dont 16 recevables



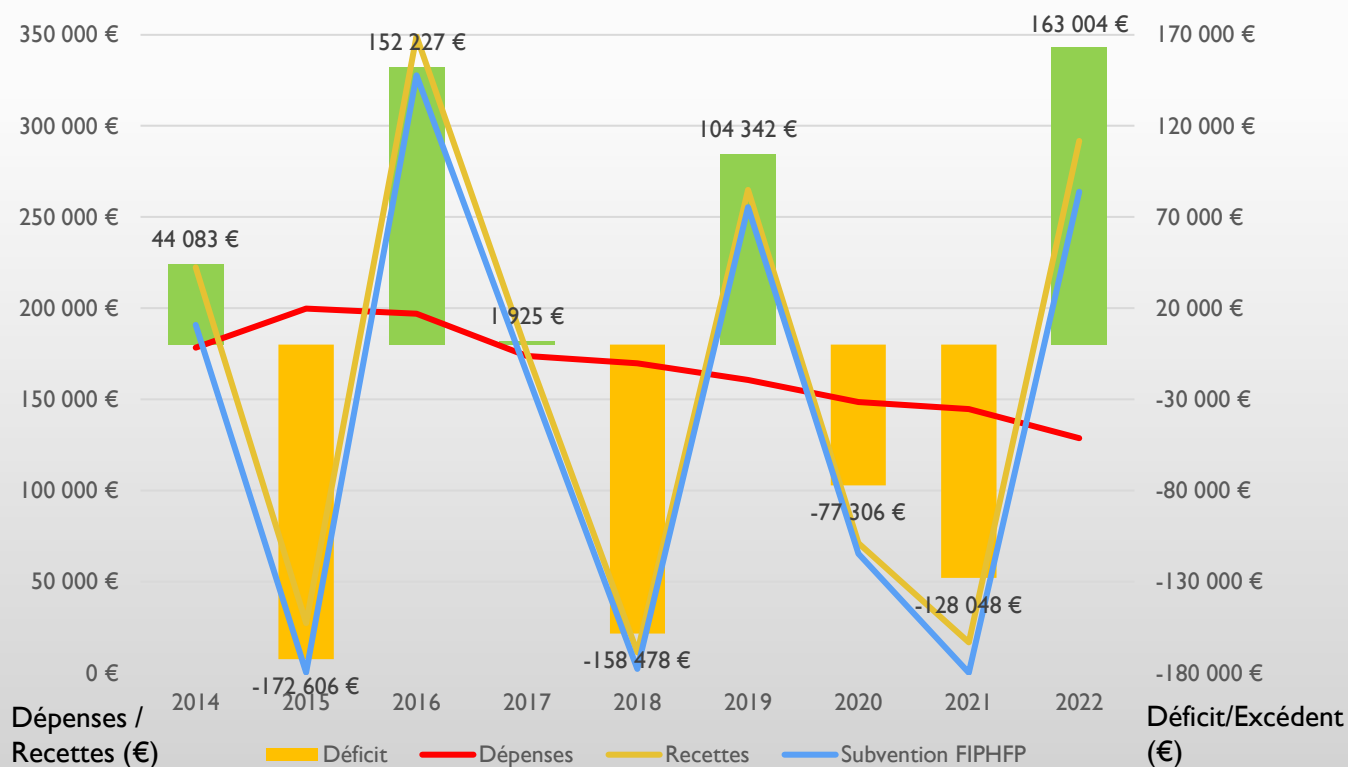
C.I.M.E.T.H.

Mission	Facultative	
Financement	Subventionnement	
Effectif	2 ETP	5,72%
Budget	128 709,62 €	2,61%

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de dossiers agents ouverts	113	91	76	136	125	95	127
Nombre d'entretiens individuels réalisés	105	70	67	31	35	49	57
Nombre de sensibilisations	53	133	43				65
Nombre de visites de postes	76	46	47	37	29	28	32
Nombre de dossiers de financement	86	85	94	80	70	63	95

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Subvention FIPHFP	190 782 €	106 €	327 726 €	164 199 €	2 167 €	255 342 €	65 300 €	0 €	263 740 €

La 5ème convention avec le FIPHFP a été conclue en 2021, pour une durée de 3 ans, du **1er janvier 2022 au 31 décembre 2024**.



Les périodicités de versement de la subvention du FIPHFP rendent l'analyse de l'équilibre pertinent uniquement avec une vision pluriannuelle.

- Sur 9 dernières années : déficit de 70 857 €
- Sur 4 dernières années : excédent 61 992 €

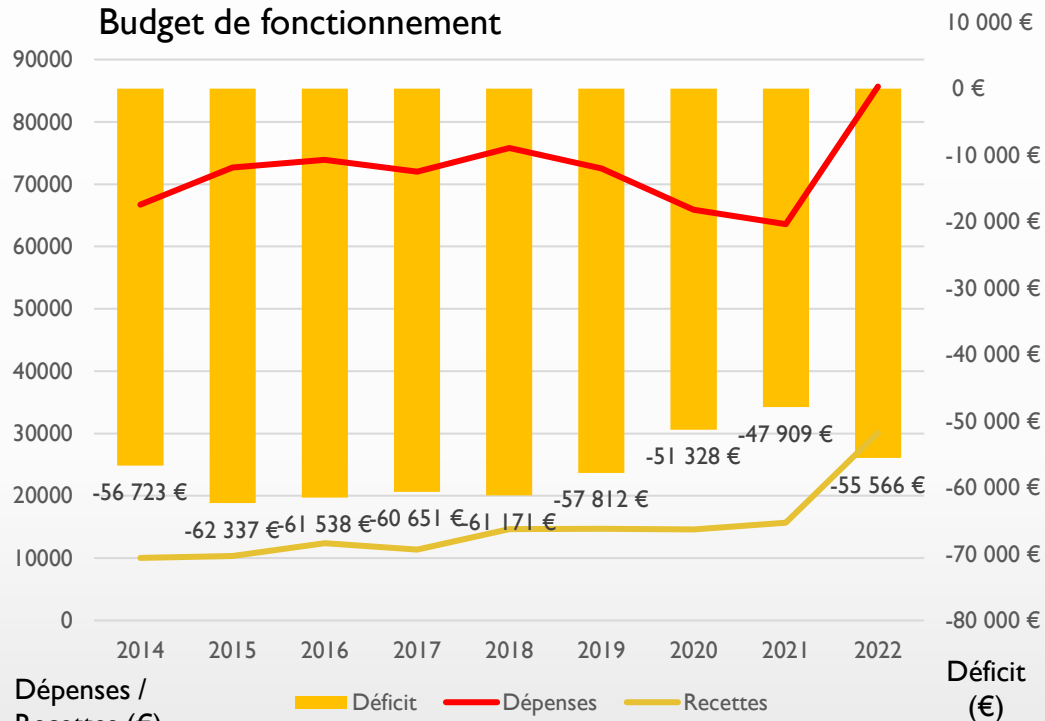


DIÉTÉTIQUE

62 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	1 ETP	2,86%
Budget	85 661,68 €	1,74%

Budget de fonctionnement



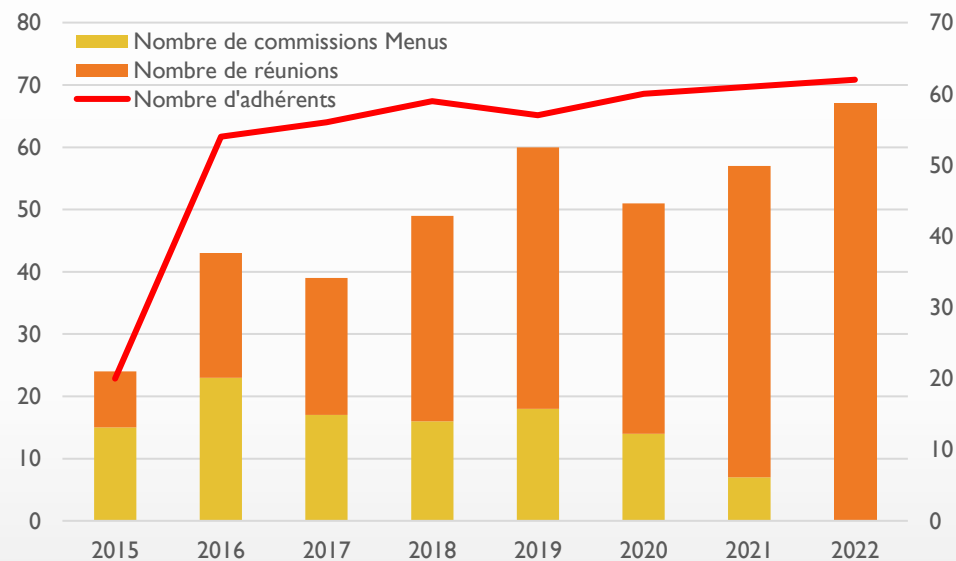
Dépenses / Recettes (€)

■ Déficit ■ Dépenses ■ Recettes

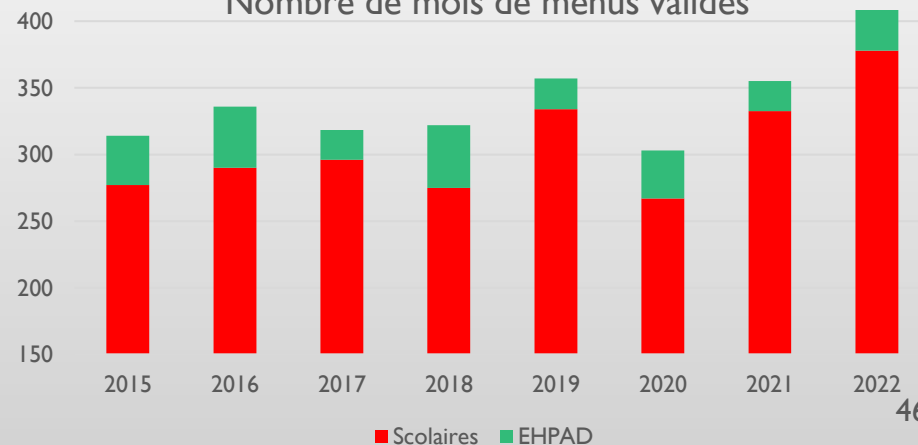
Déficit (€)

Malgré la revalorisation tarifaire et une activité en hausse, le déficit s'est encore accru de manière conjoncturelle en lien avec l'augmentation de la masse salariale (remplacement congé pour raison de santé...) +33%. La répercussion des charges générales accroît aussi les charges du service.

Autres activités : Finalisation du PMS de Gond-Pontouvre, réunion annuelle « réduction des coûts en restauration collective », mise à jour du tableau EGAlim, 16 interventions sur site



Nombre de mois de menus validés



■ Scolaires ■ EHPAD

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Finances - Achats –

Activité syndicale –

Informatique –

Secrétariat/accueil –

Entretien –

Action sociale

Françoise MICHEL

Manuel RODRIGUES

Emilie CHAMOULEAU

Manelle REZIG

Valérie NOUVON

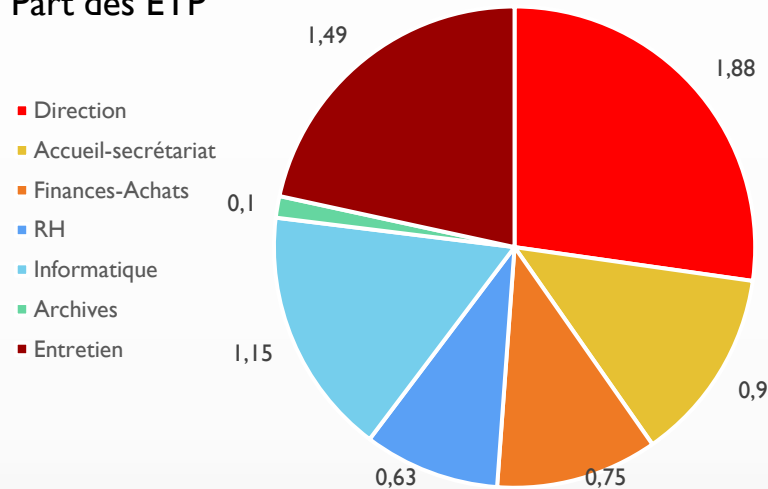
Martine CAUTE

Patricia RENDU

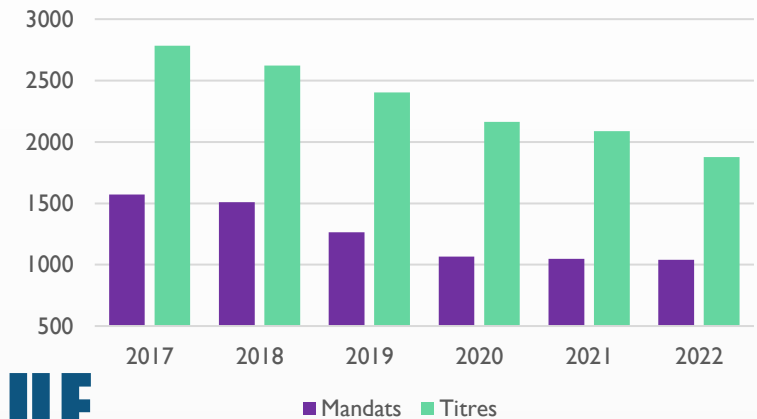
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	21,75%
	Cotisation socle	57,50%
Effectif	6,9 ETP	19,73%
Budget	151 687,27 €	3,08%

Part des ETP



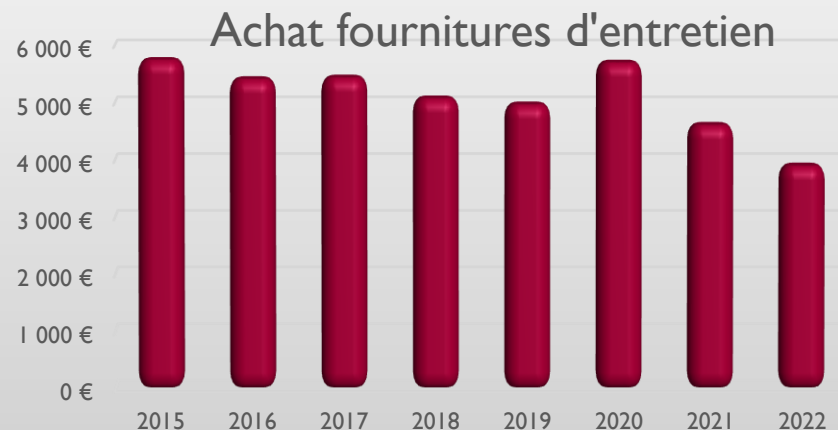
FINANCES



INFORMATIQUE

- Mise en service fibre optique
- Remplacement des serveurs et baie de brassage
- Accompagnement projet MedTra
- ...

ENTRETIEN



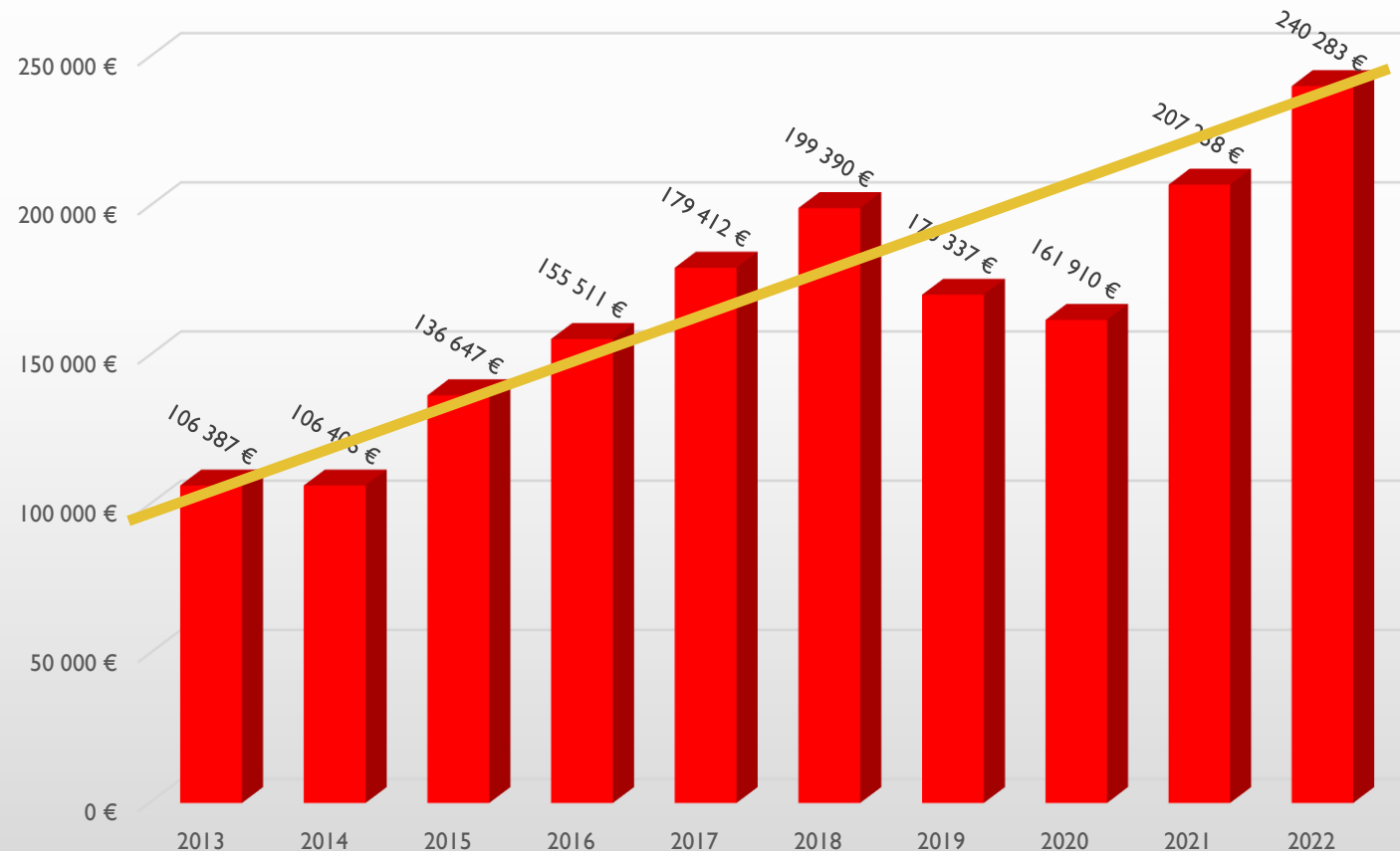
ACCUEIL - SECRÉTARIAT

- >1650 appels reçus
- 89 usagers accueillis (selon registre)
- 5 réunions du Bureau et 5 Conseils d'Administration
- Mise en forme et envoi de 10 Mag. RH
- ...

ACTIVITÉ SYNDICALE

Mission	Obligatoire	
Financement	Cotisation obligatoire	23,22%
Effectif	0,1 ETP	0,28%
Budget	260 615,97 €	5,29%

Remboursements



Après une période de creux dont une part peut-être attribuée à la crise sanitaire (2020), la tendance haussière des remboursements des décharges d'activité de services se confirme en 2022.

Les subventions de fonctionnement et de compensation des locaux s'élèvent à 11 833 €

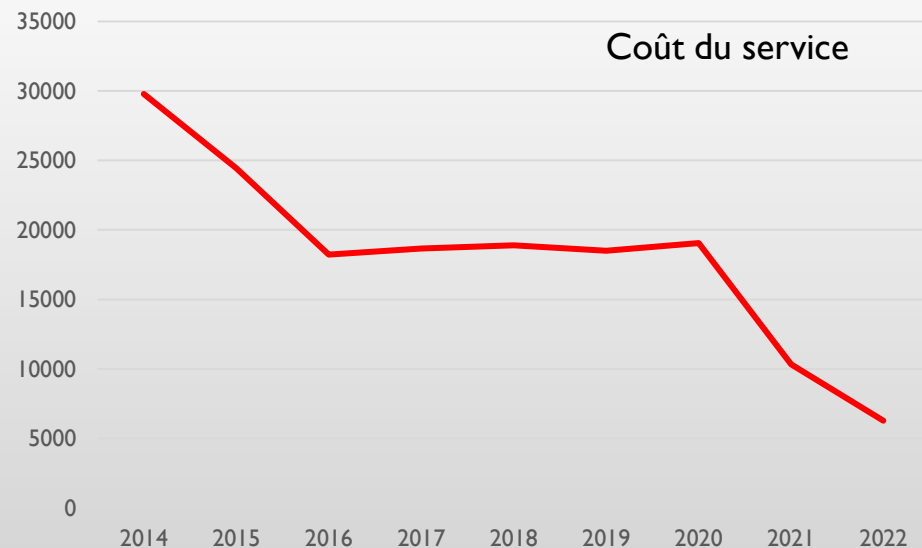
ACTION SOCIALE

Mission	Facultative	
Financement	néant	
Effectif	0,1 ETP	0,28%
Budget	6 285,05 €	0,13%

Le Centre de Gestion assure le **secrétariat** du Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS).

65 collectivités sont adhérentes (+1)

610 agents bénéficient des prestations de l'association (+9,7% par rapport à 2021)



DIRECTION GÉNÉRALE

M.P.O. –

COOPÉRATION RÉGIONALE –

ARCHIVES

Laurent CORNEIL

Martine LANDRAUD /

Marjorie CHAUVET

Emilie CHAMOULEAU

MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (M.P.O)

210 adhérents

Mission	Obligatoire	
Financement	Tarification	
Effectif	0,02 ETP	0,06%
Budget	17 092,80 €	0,35%

Conformément à la loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire, le Centre de Gestion a déployé la mission M.P.O. pour les collectivités qui souhaitent la mettre en œuvre pour leurs agents., à compter du 1^{er} juillet 2022.

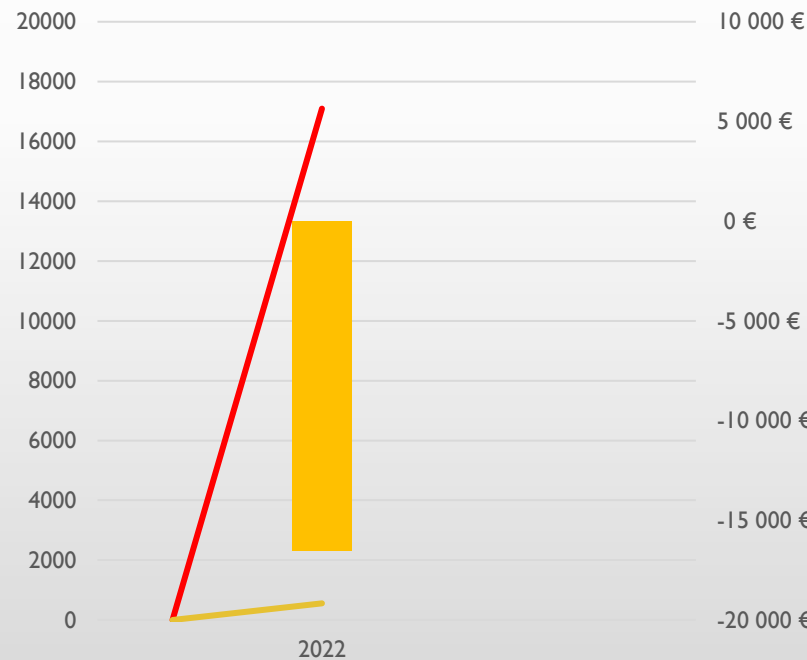
Votre partenaire dans la gestion des ressources humaines
EXPERTISE - CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT

MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Contact :
05.45.69.70.02
mediation@cdg16.fr

Maison des communes (sur RDV de préférence)
30 rue Denis Papin - CS 12213
16022 ANGOULÊME CEDEX

Information :
www.cdg16.fr



	2022
Nombre de saisines	3
Nombre recevables	1
MPO réalisées	1

En cette 1^{ère} année de mise en œuvre, un investissement conséquent en formation a dû être effectué.

2 agents ont été certifiés par le CMAP pour être médiateurs.

1 médiation a été facturée.

Dépenses / Recettes (€)

■ Déficit ■ Dépenses ■ Recettes

Déficit/Excédent (€)

AIDE A LA GESTION DES ARCHIVES

39 adhérents

Mission	Facultative	
Financement	Tarification	
Effectif	0,9 ETP	2,57%
Budget	18 482,11 €	0,37%

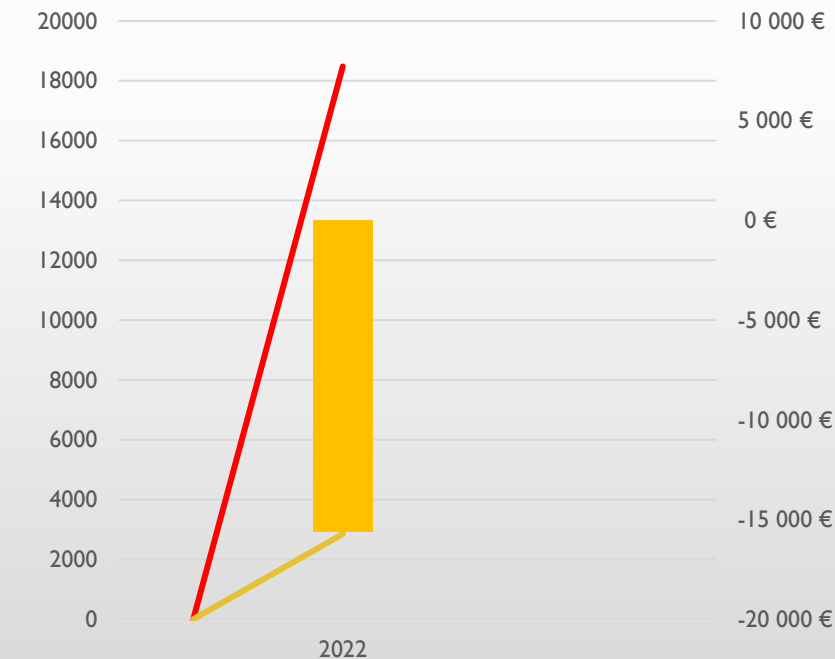


Votre partenaire dans la gestion des ressources humaines
EXPERTISE - CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT

AIDE À LA GESTION DES ARCHIVES



Le Centre de Gestion propose depuis le 1^{er} septembre dernier un service d'aide à la gestion des archives papier et électroniques.
Les premières missions ayant été enclenchées en fin d'année, l'analyse financière est prématurée.
La campagne d'adhésion est encourageante.



Quelques chiffres :

- 30 états des lieux réalisés sur sites
- 1,895 km linéaires évalués
- 27 propositions d'interventions chiffrées envoyées
- 8 devis signés en retour pour
- 30 700 €**
- 1 mission finalisée (MAGELIS)

DIRECTION GÉNÉRALE

PILOTAGE DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS PRO.



COOPÉRATION RÉGIONALE



Comité Stratégique et d'Orientation
15 novembre 2022

ORGANISATION DES SERVICES

Recrutement de 4 nouveaux agents :

- Gestionnaire R.H. – expertise paye
- Gestionnaire secrétariat du conseil médical et assurance risques statutaires
- Archiviste itinérant
- Préventeur des risques professionnels

OFFRE DE SERVICES

Mise en œuvre des nouvelles missions obligatoires :

- Référent laïcité
- M.P.O.

Et facultative :

- Aide à la gestion des archives

Préparation d'une nouvelle convention de services « Appuis à la gestion des ressources humaines – CDGRH+ »

POURSUITE DE LA DÉCLINAISON DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

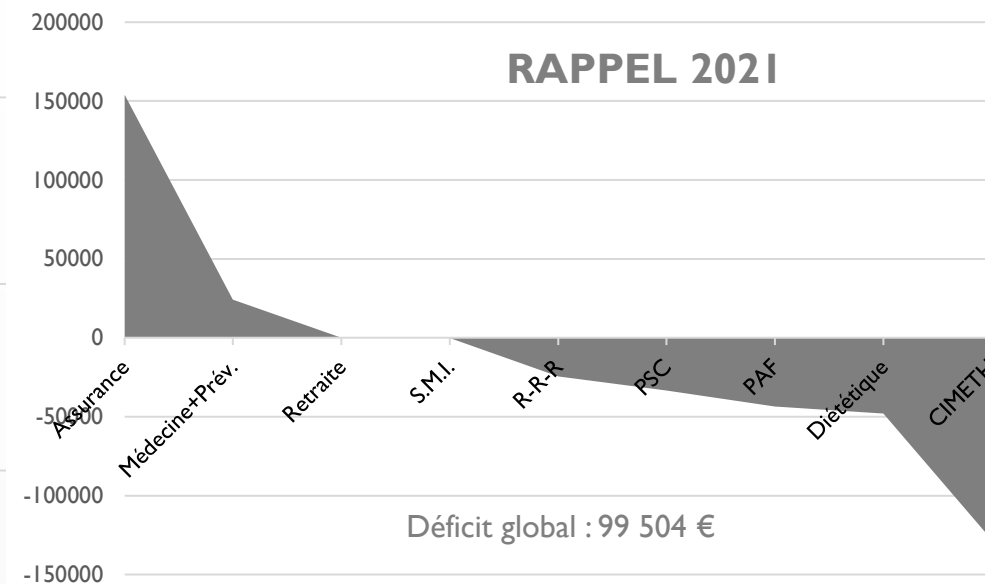
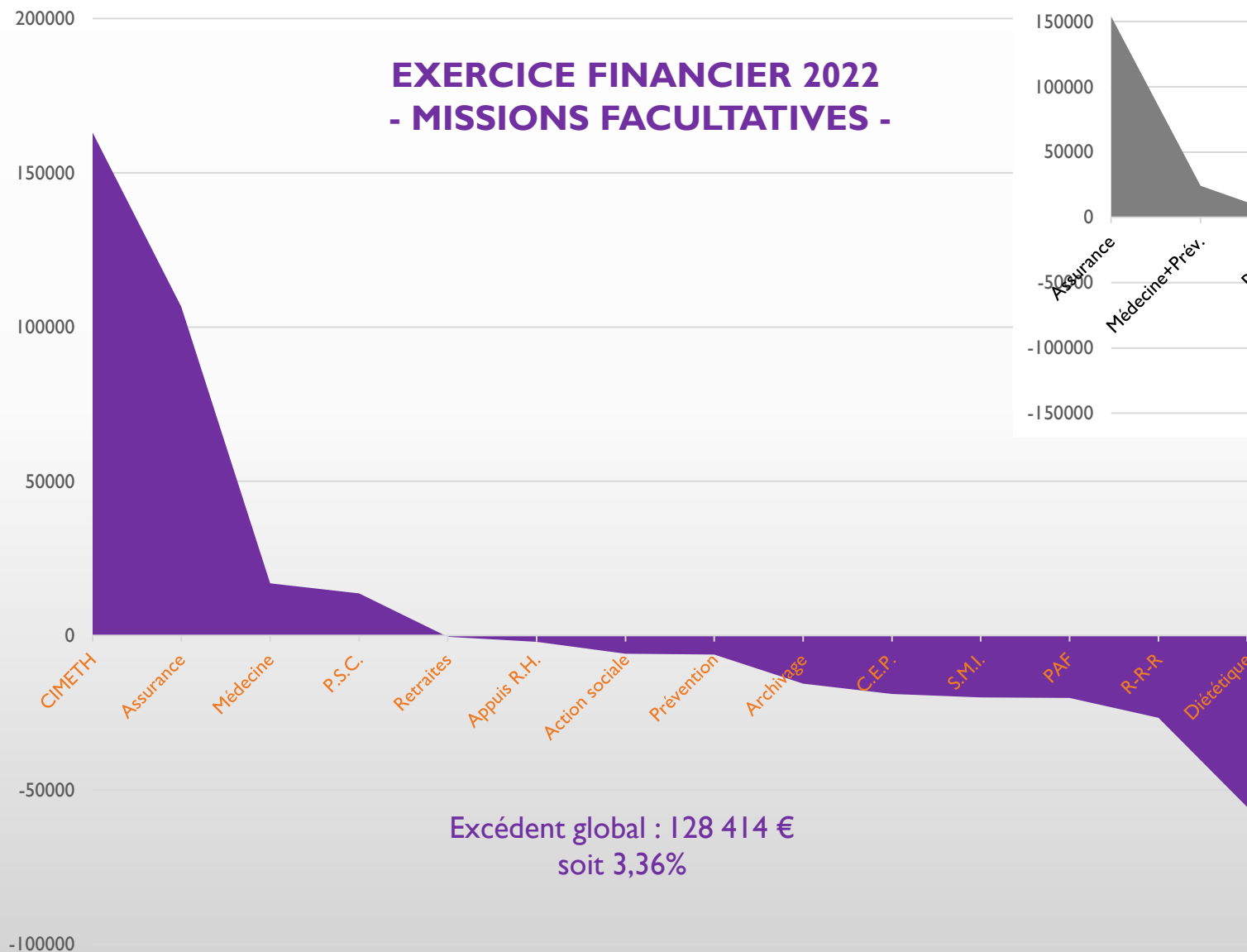
Améliorer et développer la diffusion numérique des informations (site Internet)	50%
Mettre en œuvre une nouvelle offre de services Recrutement-Remplacement-Renfort	100%
Questionner les horaires d'ouverture au public	
Mettre à jour le Guide de l'employeur territorial	
Adapter l'organigramme à un besoin de transversalité et aux perspectives de nouvelles missions	100%
Développer le travail en mode projets	25%
Utiliser davantage la dématérialisation	25%
Organiser des rencontres spécifiques avec les élus ou agents	
Adopter un règlement intérieur pour clarifier les règles et les usages (y compris numériques, temps de travail/pause, etc.)	100%
Supprimer les "irritants"	
Développer les outils de pilotage de l'activité	
Adopter une charte graphique	100%
Créer une nouvelle plaquette	100%
Mettre en place un service de Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)	50%
Initier une mission de Conseil en organisation	
Compléter l'offre en matière de prévention de la santé et des risques professionnels	75%
Accompagner la signature de conventions FIPHP simplifiées par les collectivités	
S'appuyer sur l'outil créé par le GIP/FNCDG pour mettre en place une offre de service sur la GPEEC	50%

CONGRÈS FNCDG



Marseille 6-9 septembre 2022

SYNTHÈSE



Il est à noter que la nouvelle comptabilité analytique n'a pas radicalement modifié le profil financier des missions facultatives. Les excédents et déficits de la plupart des missions sont contenus dans des proportions raisonnables. La CIMETH fait exception dans un sens comme dans l'autre pour les raisons déjà évoquées. Aux extrêmes, le service Assurances et diététiques sont les seuls dont les écarts entre dépenses et recettes sont structurellement significatifs.



PERSPECTIVES...

EXERCICE 2023

PERSPECTIVES



L'année 2023 voit la proposition d'une nouvelle convention incluant plusieurs nouvelles prestations d'appuis à la gestion des ressources humaines :

- Conseil en organisation
- Enquête administrative
- Médiation conventionnelle
- Calcul des droits en matière de reprises de services
- S.O.S. paye / S.O.S. secrétaire de mairie
- Accompagnements techniques ponctuels
- Evaluation des R.P.S.

Mais aussi un accompagnement spécifique à la prise de poste des secrétaires de mairie nouvellement nommés.

La transformation numérique se poursuit avec les projets de nouvelle solution G.E.D., la refonte du site internet, la migration du serveur de messagerie, la mise en place de la téléphonie IP pour les télétravailleurs.

Le passage à la M57 au 1^{er} janvier prochain nécessitera l'adoption d'un règlement budgétaire et financier.

Le départ du CNFPT des locaux va permettre une réorganisation spatiale des services afin d'améliorer les conditions de travail notamment.

GLOSSAIRE



ACFI	Agent Chargé des Fonctions d'Inspection
AMF	Association des Maires de France
ATD	Agence Technique Départementale
B.P.	Budget Primitif
BOE	Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi
C.A.	Compte Administratif
CA	Conseil d'Administration
CAF	Capacité d'Auto-Financement
CAP	Commission Administrative Paritaire
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCP	Commission Consultative Paritaire
CDAS	Comité Départemental d'Action Sociale
CDC	Communauté de Communes
CDG	Centre de Gestion
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle
CET	Compte Epargne Temps
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CGT	Confédération Générale du Travail
CHSCT	Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIMETH	Cellule d'Insertion et de Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés
CITIS	Congé pour Incapacité Temporaire Imputable au Service
CM	Conseil Médical
CNAS	Comité National d'Action Sociale
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNRACL	Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
CRD	Capital Restant Dû
CST	Comité Social Territorial
CT	Comité Technique

DPD	Délégué à la Protection des Données
EESI	École européenne supérieure de l'image
EP	Etablissement Public
ETP	Equivalent Temps Plein
FCTVA	Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
FIPHFP	Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
FMPE	Fonctionnaire Momentanément Privé d'Emploi
FO	Force Ouvrière
FS	Formation Spécialisée
GPEEC	Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
IRCANTEC	Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques
LDG	Lignes Directrices de Gestion
MPO	Médiation Préalable Obligatoire
PPR	Période Préparatoire au Reclassement
PSC	Protection Sociale Complémentaire
RAR	Restes à Réaliser
RGPD	Règlement Général de la Protection des Données
RH	Ressources Humaines
RIFSEEP	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RPS	Risques Psycho-Sociaux
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RRR	Recrutement-Remplacement-Renfort
RSU	Rapport Social Unique
SAFPT	Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale
SIAEP	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
SMI	Secrétaire de Mairie Itinérante
SNDGCT	Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales
TFP	Transformation de la Fonction Publique
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques
UNSA	Union Nationale des Syndicats Autonomes